



média — libre

n°2 - nouvelle série - avril 2019 - le magazine de l'EMI-CFD

« LA NON-VIOLENCE NE PEUT SUFFIRE À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES »

Soumission

Depuis décembre 2018, les actes virulents de certains gilets jaunes divisent l'opinion. Mais pour Nicolas Casaux, écologiste radical, la question du recours à la violence mérite d'être posée pour tout mouvement déterminé à récolter les fruits de sa lutte.

texte : Alice CAEL illustration : PIERRE-LOUIS DETRIEUX

Dans le but de participer activement à la fin de l'industrialisation qui détruit la planète, Nicolas Casaux a co-fondé la branche française de Deep Green Resistance, organisation prônant la « guerre écologique décisive ». Aux éditions Libre, il a notamment traduit *Comment la non-violence protège l'État*, essai du philosophe libertaire américain Peter Gelderloos.

— Pensez-vous, comme Peter Gelderloos, que les activistes pacifistes s'attribuent les avancées obtenues par des résistances violentes ?

Nicolas Casaux : Les institutions culturelles dominantes sont ravies de fournir aux activistes pacifistes un récit qui soutienne le dogme de la non-violence. Mais les promoteurs d'un pacifisme absolu répètent ainsi des histoires fausses ! Ainsi, la non-violence gandhienne aurait triomphé à elle seule des colons britanniques. Celle de Martin Luther King aurait permis le triomphe de la lutte pour les droits civiques. Or, maintes fois, Martin Luther King a justifié et soutenu les émeutes et les soulèvements brutaux qui ont eu lieu lors de la lutte contre la ségrégation raciale. Et Gandhi affirmait que « celui qui ne peut se protéger lui, ou ses proches, ou leur honneur, en affrontant la mort non violemment, peut et doit se servir de la violence contre son oppresseur. Celui qui ne peut faire ni l'un ni l'autre est un fardeau. »

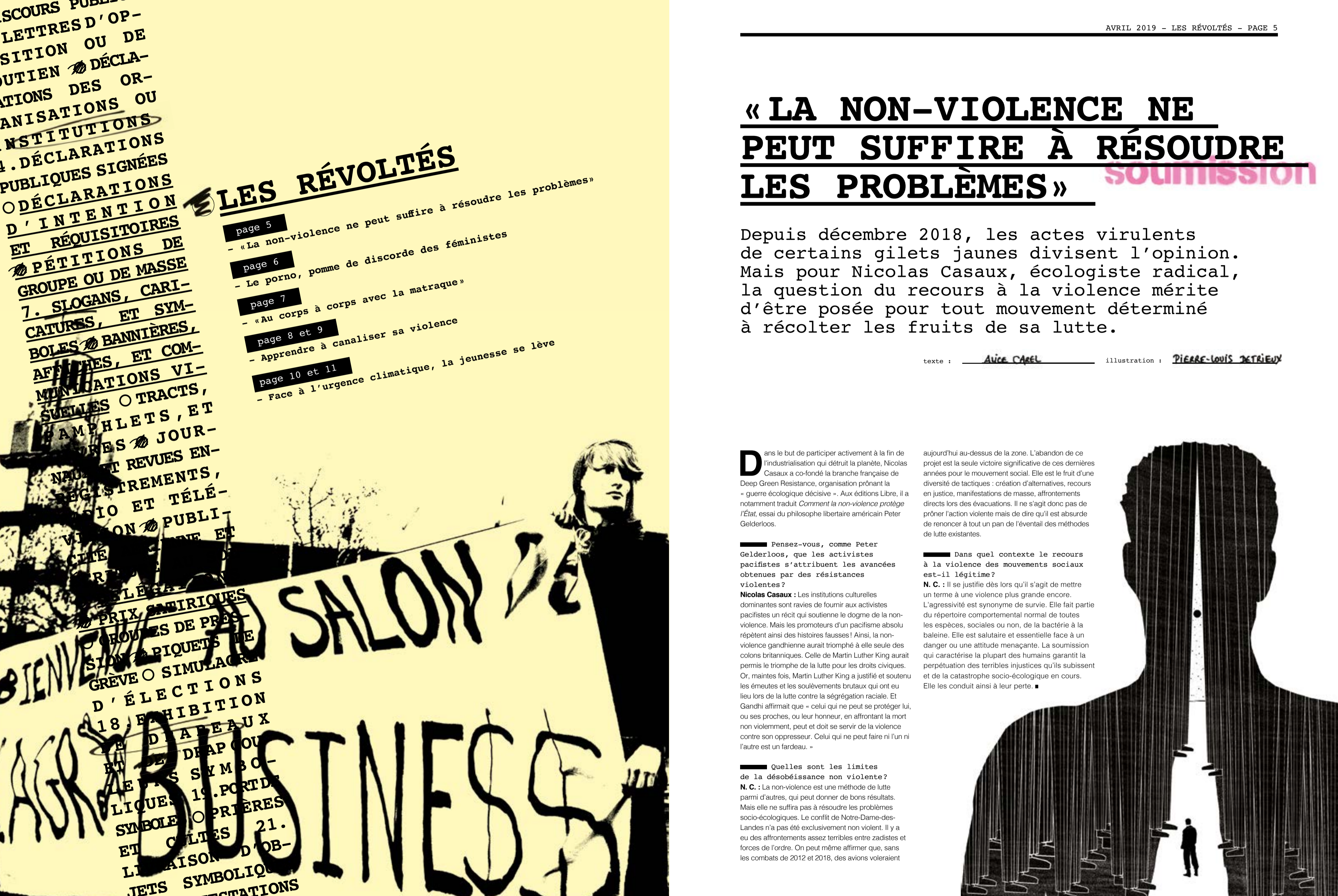
— Quelles sont les limites de la désobéissance non violente ?

N. C. : La non-violence est une méthode de lutte parmi d'autres, qui peut donner de bons résultats. Mais elle ne suffira pas à résoudre les problèmes socio-écologiques. Le conflit de Notre-Dame-des-Landes n'a pas été exclusivement non violent. Il y a eu des affrontements assez terribles entre zadistes et forces de l'ordre. On peut même affirmer que, sans les combats de 2012 et 2018, des avions voleraient

aujourd'hui au-dessus de la zone. L'abandon de ce projet est la seule victoire significative de ces dernières années pour le mouvement social. Elle est le fruit d'une diversité de tactiques : création d'alternatives, recours en justice, manifestations de masse, affrontements directs lors des évacuations. Il ne s'agit donc pas de prôner l'action violente mais de dire qu'il est absurde de renoncer à tout un pan de l'éventail des méthodes de lutte existantes.

— Dans quel contexte le recours à la violence des mouvements sociaux est-il légitime ?

N. C. : Il se justifie dès lors qu'il s'agit de mettre un terme à une violence plus grande encore. L'agressivité est synonyme de survie. Elle fait partie du répertoire comportemental normal de toutes les espèces, sociales ou non, de la bactérie à la baleine. Elle est salutaire et essentielle face à un danger ou une attitude menaçante. La soumission qui caractérise la plupart des humains garantit la perpétuation des terribles injustices qu'ils subissent et de la catastrophe socio-écologique en cours. Elle les conduit ainsi à leur perte. ■



LES RÉVOLTÉS

- page 5 - « La non-violence ne peut suffire à résoudre les problèmes »
- page 6 - Le porno, pomme de discorde des féministes
- page 7 - « Au corps à corps avec la matraque »
- page 8 et 9 - Apprendre à canaliser sa violence
- page 10 et 11 - Face à l'urgence climatique, la jeunesse se lève

SCOURS PUBLICS
 LETTRES D'OP-
 SITION OU DE
 UTIEN DÉCLA-
 ATIONS DES OR-
 ANISATIONS OU
 NSTITUTIONS
 4. DÉCLARATIONS
 PUBLIQUES SIGNÉES
 0 DÉCLARATIONS
 D'INTENTION
 ET RÉQUISITOIRES
 0 PÉTITIONS DE
 GROUPE OU DE MASSE
 7. SLOGANS, CARI-
 CATURES, ET SYM-
 BOLES BANNIÈRES,
 AFFICHES, ET COM-
 MUNIQUATIONS VI-
 SUELLES 0 TRACTS,
 PAMPHLETS, ET
 NAU ET REVUES EN-
 REGISTREMENTS,
 AUDIO ET TÉLÉ-
 VISION PUBLI-
 CITE ET NE ET
 CRÉATION DE
 ÉLÉGA-
 PRIX, SATIRIQUES
 GROUPE DE PRÉ-
 SION PIQUETS DE
 GRÈVE 0 SIMULACRA
 D'ÉLECTIONS
 18. EXHIBITION
 DE Drapeaux
 ET DE DRAP COU
 LEURS SYMBO-
 LIQUES 19. PORTER
 SYMBOLE 0 PRIÈRES
 ET CULTES 21.
 LIASON D'OB-
 JETS SYMBOLIQU
 STATIONS

LE PORNO, POMME DE DISCORDE DES FÉMINISTES

Lors de la manifestation du 8 mars à Paris, la lutte pour les droits des femmes s'est transformée en un combat entre féministes. Deux courants se sont opposés sur l'industrie du X.

texte : GEORGEY FERNANDEZ

photo : SONIA YASSA

« **S**on corps, ses choix, si elle fait payer ça te fait quoi? », scandent huit jeunes femmes proporno, torse nu, des slogans inscrits sur leur poitrine. Ce vendredi 8 mars, place de la République à Paris, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à l'appel du « 8 mars 15 h 40 », lors de la 42^e journée internationale de lutte pour les droits des femmes. La cause officielle : combattre les inégalités salariales entre hommes et femmes. Mais une autre cause s'est invitée dans le débat.

Au pied de la statue de la République, les huit jeunes femmes ont organisé spontanément une riposte à une autre action mise en oeuvre par Boucherie Abolition. Quelques minutes plus tôt, ce collectif

antiporno, antiprostitution et antiséciste a investi les lieux à travers un happening spectaculaire. Perchée sur la statue, une activiste a jeté des seaux de faux sang sur ses acolytes torse nu en criant : « Le porno est une boucherie ! » Toutes risquaient la garde à vue pour outrage public à la pudeur, voire dégradation de bien public.

« CULTURE DU VIOL »

Étudiante et militante LGBTQI+, Lou, 19 ans, est l'une des militantes qui a décidé d'utiliser son corps pour revendiquer le droit des femmes à pratiquer le métier qu'elles veulent, pornographie comprise : « On ne peut pas dire d'un côté que la femme fait ce qu'elle veut de son corps, qu'elle couche avec qui

**« ON NE PEUT PAS DIRE D'UN CÔTÉ QUE LA FEMME FAIT CE QU'ELLE VEUT DE SON CORPS, ET DE L'AUTRE QUE LE PORNO EST ESCLAVAGISTE. »
LOU, 19 ANS**

elle veut, et de l'autre que le porno est esclavagiste », s'insurge-t-elle. Mais ce courant du féminisme né dans les années 1980 est loin de faire l'unanimité. Membre emblématique du Mouvement de libération des femmes, Christine Delphy, que Lou reconnaît comme l'une de ses références intellectuelles, s'y oppose vigoureusement : « Tant que la pornographie sera le reflet de la culture du viol, il est illusoire de croire que les femmes auraient le choix. » Sur la place de la République, parmi les dizaines de collectifs féministes présents, les réactions aux deux happenings sont partagées. Et pour cause. Tout le monde ne se retrouve pas si facilement dans l'un ou l'autre camp. « Il n'y a pas d'opposition binaire entre pro et anti », explique Irène Despontin Lefèvre, doctorante en féminisme contemporain à Paris II. Pour elle, il serait réducteur de percevoir les forces en présence comme des groupes aux idéaux figés, et chaque collectif défend ses propres nuances. Au sein même du courant antiporno, le happening de Boucherie Abolition suscite la controverse. Quant aux autres collectifs, certains s'interrogent sur le paradoxe de se montrer torse nu pour lutter contre l'objectification des corps : « Nous pensons qu'il est possible de dénoncer autrement l'industrie du X », réagit anonymement un autre collectif antiporno. ■



Pour contrer le collectif antiporno Boucherie Abolition, des manifestantes, dont Lou (à droite), se mettent elles aussi torse nu afin de défendre leurs convictions.

« AU CORPS À CORPS AVEC LA MATRAQUE »

Pour les blacks blocs, la non-violence est insuffisante lors des manifestations antisystème. Ils ont fait le choix d'un mode d'action brutal. Violette les a rejoints.

texte : DOÏNA MUNTEANU

photo : YANN LEVY

La voix rauque contraste avec le physique de gamine. Short et parka kaki, cheveux soigneusement rangés derrière les oreilles, Violette* ressemble à une trentenaire sage. Et pour cause, elle a grandi dans une famille de la classe moyenne de la banlieue ouest de Paris. Mais en 2006, à l'âge de 15 ans, elle s'engage pour la première fois, contre le Contrat première embauche qui sera retiré suite à la mobilisation étudiante. Après cette première expérience militante, elle poursuit sa scolarité au Lycée autogéré de Paris, puis devient animatrice en milieu scolaire. Aujourd'hui, elle fait partie des blacks blocs, ces activistes vêtus et cagoulés de noir qui déclenchent des opérations souvent violentes lors des manifestations.

D'où viennent les militants blacks blocs ?

Violette : On y croise toutes les classes sociales, y compris, et de plus en plus, les plus aisées. Ce sont principalement des hommes, de tous âges, mais il y a aussi des femmes.

Quelle a été l'action la plus risquée à laquelle vous avez participé ?

Violette : En 2009, à Strasbourg, nous avons bloqué l'accès au sommet de l'Otan. L'effectif policier était disproportionné par rapport à notre action [9 000 policiers et gendarmes français, 14 000 policiers allemands, ndlr]. Les hélicoptères nous survolaient la nuit pour nous empêcher de dormir. Les policiers nous couraient dans la forêt.

Comment se mettent en place les violences policières ?

Violette : La police joue sur la peur. Ils ont des ordres : réprimer, dissuader les gens de revenir. Ils visent la tête pour blesser. Ce ne sont pas de simples bavures. C'est du corps à corps avec



Violette recouvre son visage pour ne pas être reconnue lors d'actions souvent illégales.

la matraque. C'est la nasse. Ils jettent des gaz lacrymogènes et des grenades assourdissantes. Ils profèrent des propos sexistes, des menaces et des insultes. On a peur d'être arrêté, de se faire perquisitionner ou d'être fiché S.

Comment justifiez-vous les actes violents des blacks blocs ?

Violette : On ne casse pas pour casser. Il y a une réflexion derrière l'action. Ce n'est pas un œil qu'on crève, c'est la vitrine d'une banque ou d'un McDo

qu'on casse. Le petit commerce du quartier ne sera pas attaqué. Une Porsche incendiée sera remboursée par l'assurance. On ne touche pas à la Clio. En manif, j'empêche les journalistes et les photographes de filmer de trop près les manifestants, pour ne pas les mettre en danger. Je viens également en aide aux blessés après les violences policières. Il existe une violence d'État à l'encontre de la société. Nous, on la combat. On n'a jamais rien gagné par la non-violence. ■

*Le prénom a été modifié.

APPRENDRE À CANALISER SA VIOLENCE

Pour le groupe des Désobéissants, il existe un large champ d'actions possibles entre la passivité et l'action violente. Immersion dans un stage de désobéissance civile.

texte : AUCE CAREL photo : FRÉDÉRIC MIGEON



Exercice de stratégie non violente avec les participants du stage sur la désobéissance civile, sous l'impulsion de Rémi Filliau, membre du collectif les Désobéissants. Ce type de méthode doit leur permettre de faire face à une intimidation policière.

LA MOITIÉ DES PARTICIPANTS AU STAGE SONT DES MILITANTS EN QUÊTE DE MÉTHODES POUR AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE, L'AUTRE MOITIÉ SONT DES GILETS JAUNES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR RAPPORT À LA VIOLENCE.

DÉSOBÉIR POUR UNE CAUSE JUSTE

La « désobéissance civile » qualifie tout acte défiant la loi, toute transgression d'un texte législatif ou réglementaire pour des motifs moraux, religieux, politiques ou philosophiques.

On doit l'expression au philosophe américain Henry David Thoreau (1817-1862). Celui-ci décida de ne plus payer d'impôts pour ne pas être complice de la politique esclavagiste de son pays. Il sera emprisonné. Son essai *La Désobéissance civile* influencera Gandhi et Martin Luther King.

L'activisme prôné par Gandhi (1869-1948) présente deux particularités : il doit être collectif et se fonder sur l'*ahimsa* (la non-violence).

En 1946, le procès de Nuremberg en Allemagne transforme le droit de désobéir en devoir.

Depuis 1986, le Code de déontologie de la police française stipule que tout policier doit obéir aux ordres, « sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public ».

LES LIMITES DU STAGE

« Si les policiers sont formés à la guérilla urbaine, ils ne le sont pas pour démanteler une tortue », jubile Rémi. « C'est bien gentil, mais samedi, quand les flics nous coursaient, nous allonger au sol ou faire la tortue n'aurait servi à rien », lance Claudie. Rémi concède que pour être efficace, une action doit être bien préparée, en convoquant les médias. Devant une caméra de télévision, les policiers hésiteront à frapper des activistes allongés pacifiquement. Les gilets jaunes opposeront toute la journée leur expérience aux exercices proposés et Rémi peinera à leur apporter des réponses. Anne, cheveux courts en pétard, demeure très choquée par les affrontements avec la police et la stratégie de maintien de l'ordre du gouvernement. Cette jeune militante d'ASSO, syndicat des salariés associatifs, a participé aux 24 Heures du Mans des gilets jaunes. Ses camarades ont été interpellés puis, en comparution immédiate, punis à six mois avec sursis. Elle repartira déçue par la formation et désemparée : elle ne sait toujours pas comment lutter pour faire valoir ses idées. Gilet jaune pacifiste, Xavier affirme, lui, que la force de ce mouvement a été « la désobéissance civile improvisée, en bloquant l'accès aux zones commerciales ou en rendant gratuites les autoroutes. Les violences n'ont été que des épiphénomènes ».

« Un ami organise le fauchage d'un champ d'OGM interdit en France. L'action se fera de nuit et vous serez cagoulés, que faites-vous ? » Une vingtaine de personnes se place à l'extrémité d'une grande salle sans fenêtres, près du panneau « Violent, mais je le ferai ». Une minorité hésite puis se range du côté « Violent, je ne le ferai pas ». Christelle, 32 ans, qui se présente comme femme de gilet jaune et mère de famille, se justifie : « Je trouve ça ultraviolet pour le paysan ». Jacky, la soixantaine, lui rétorque que « la violence, c'est de défier la loi en plantant du maïs transgénique qui va polliniser le champ bio voisin ». Une jeune militante de Greenpeace s'est placée au centre de la pièce. Elle hésite : « J'ai un problème avec le fait d'agir masquée, ce serait en plein jour et à visage découvert, je participerais. » Trois personnes favorables au fauchage du champ changent de camp. Claudie réalise qu'elle n'est pas prête à faire cinq ans de prison et les rejoint. Les discussions fusent, mais chacun écoute l'autre.

MULTIPLICATION DES DEMANDES

L'introduction du stage de désobéissance civile proposé par Greenpeace au Mans (Sarthe) le 3 mars dernier par Les Désobéissants, vise à faire comprendre que la notion de violence est très subjective. Rémi Filliau est l'un des trois formateurs de ce collectif de militants écologistes et anticapitalistes qui pratique la non-violence active. Depuis des mois, il observe la multiplication par quatre des demandes de formation et explique ce boom par la conjonction de deux mouvements : la colère sociale des gilets jaunes et l'extension à la France du mouvement Extinction Rebellion, né en 2018 au Royaume-Uni pour dénoncer l'inaction politique en matière de réchauffement climatique. Soutenue par deux cents universitaires et intellectuels du monde entier, dont Noam Chomsky et Naomi Klein, cette organisation désormais internationale prône la désobéissance civile non

violente. Si la moitié des participants au stage sont des militants en quête de méthodes pour agir en faveur de l'écologie, l'autre moitié sont des gilets jaunes qui s'interrogent sur leur rapport à la violence, au regard de ce qu'ils ont vécu lors des manifestations. Comment faire face à la violence policière sans recourir soi-même à la violence ? Comment canaliser la violence qui naît en soi ? En quoi la non-violence peut-elle être opérante dans ce contexte social ?

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Militant des droits humains, Xavier Renou a fondé Les Désobéissants il y a dix ans, considérant que la non-violence n'était pas apprise aux enseignants ni aux médiateurs tels que les travailleurs sociaux. « On condamne la violence, observe-t-il, mais on ne propose pas la désobéissance civile comme une alternative. Nous essayons d'expliquer qu'il existe un large champ d'actions possibles entre ces écueils que sont la passivité d'un côté, et la violence de l'autre. » Néanmoins, chaque personne désirent participer à une action doit être consciente des risques encourus. Il est aussi nécessaire de connaître ses droits lors d'une arrestation. Rémi conseille de se contenter, après avoir décliné son identité, de répondre à chaque question : « Je n'ai rien à déclarer. » Il faut beaucoup de caractère pour tenir bon face aux intimidations policières. Il recommande de refuser le prélèvement ADN. « En 2017, rappelle-t-il, la France a été poursuivie par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir le projet de fichier sa population. » Après la théorie, la pratique : « Asseyez-vous en cercle en groupe de six personnes. Dépliez votre jambe gauche sous la jambe droite de votre voisin, rapprochez-vous les uns des autres, hanche contre hanche. Placez vos bras sous vos jambes, et attrapez ce que vous pouvez. » Les rires fusent. La tortue est une technique utilisée pour occuper ou bloquer un lieu.

CLIMAT CLIMAT FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, LA JEUNESSE SE LÈVE

CLIMAT
CLIMAT
CLIMAT
CLIMAT
CLIMAT
CLIMAT

Bloquer l'entrée du Salon de l'agriculture, taguer les affiches publicitaires, sécher les cours le vendredi : la cause climatique fait basculer les jeunes franciliens dans la désobéissance civile.

texte : AURÉLIE CARROUD

photos : JESSICA JEFFRIES-BRITTEN

La foule se presse devant l'entrée du Salon international de l'agriculture, ce vendredi 1er mars. Assis par terre, dix étudiants se tiennent fermement par les coudes pour former un cercle. Un peu fébriles, ils brandissent des pancartes scandant « La grande distribution fait son beurre sur le dos des agriculteurs », « Le chlordecone¹, ça vous donne la banane ? ». Le groupe gêne le passage, ralentissant le flot des visiteurs. Ces actions sont organisées par la page Facebook « Désobéissance Écolo Paris », un groupe non politisé fort de 2 300 membres. Chaque semaine, ses membres présentent leurs revendications au gouvernement : « Vous, dirigeants et dirigeantes, avez des devoirs à faire. Nous donnerons une semaine à l'État pour mettre en place notre proposition. Si ces devoirs ne sont pas rendus avant le vendredi suivant, vous serez sanctionnés : nous entrerons en résistance, car face à l'inaction politique, la seule solution est la désobéissance civile. » Ces revendications concernent aussi bien l'alimentation que les énergies fossiles ou l'écoféminisme.

BANDEROLES ET BOULES PUANTES

Au centre du cercle, un des jeunes s'empare d'un mégaphone : « L'État doit permettre à chacun d'adopter une alimentation issue de l'agroécologie, locale, éthique et non carnée. » Au même moment, juché sur un tabouret, Medhi, vêtu du long imper rouge des employés du salon, vocifère aussi dans un mégaphone. Sa voix couvre celle du militant : « Si vous avez votre ticket, passez par ici pour éviter le groupe. » Puis il s'adresse ironiquement aux jeunes : « On ne vous entend pas, plus fort ! » Échange de sourires entre les désobéissants et les employés qui travaillent à l'extérieur du salon. Ils ont le même âge. L'atmosphère est bon enfant : la plupart des passants les saluent, un brin amusés. Durant une quinzaine de minutes, les CRS les ont laissés agir

avant de leur demander de partir dans le calme. Il en sera de même pour ceux qui brandissaient une large banderole avec écrit « Bienvenue au salon de l'agrobusiness ». Cinq d'entre eux ont lâché des boules puantes à l'intérieur du salon avec ce slogan : « L'agriculture intensive, ça pue ! »

UNE ADO SUÉDOISE POUR MODÈLE

Pour certains, le déclic est venu de l'entourage. Théophile, 16 ans, en première S au lycée Georges-Gusdorf (Paris 15^e) raconte : « C'est notre professeur de SVT qui nous a sensibilisés à l'écologie en nous parlant de permaculture et d'agroécologie. » Pour d'autres, c'est Greta Thunberg qui a créé l'étincelle. Cette Suédoise de 16 ans a lancé le mouvement Friday For Future en août 2018 pour manifester pour la lutte contre le réchauffement climatique. Le principe est de faire la grève scolaire tous les vendredis jusqu'à ce que le gouvernement prenne des mesures radicales en faveur de l'environnement et respecte les engagements des Accords de Paris. « J'étais déjà sensibilisée aux problèmes du réchauffement climatique mais le fait qu'une jeune fille s'empare du sujet, ça m'a fait bouger », raconte Caroline, 20 ans, en BTS design graphique au lycée Jean-Pierre-Vernant à Sèvres (Hauts-de-Seine).



Des étudiants gênent l'entrée du Salon de l'Agriculture pour la cause écologique.

Pour la plupart d'entre eux, l'effet de groupe a eu son importance : c'est la première fois qu'ils se mobilisent. Hippolite, 21 ans, en deuxième année de médecine à l'université Paris-Diderot (Paris 13^e), a participé au sitting du Salon international de l'agriculture : « Quand on est dans le feu de l'action, il y a une montée d'adrénaline. C'est un sentiment positif car on sait que la cause est juste. On se sent à sa place. »

NON-VIOLENCE, LE MOT D'ORDRE

Chaque semaine, une assemblée générale a lieu. On y organise les actions de mobilisation. Tous les lycéens et étudiants sont encouragés à proposer leurs idées. Une occasion pour les désobéissants de recruter davantage de volontaires : « Deux millions de personnes ont signé la pétition "L'Affaire du siècle"² et il ne se passe rien ! (...) Laissons les Greenpeace et autres ONG faire des campagnes de sensibilisation, ils font ça mieux que nous et ont plus de moyens. À nous de faire une démonstration de force ! », affirme avec enthousiasme Candice, 21 ans, en master de gestion à la Sorbonne. Certains points font débat : bloquer tous les établissements scolaires ou exiger de l'administration une banalisation des cours les vendredis de manifestation ? Utiliser des bombes de peinture pour taguer des affiches publicitaires, alors que ce n'est pas écologique ? Sur d'autres, il y a consensus, comme la non-violence des actions : « Pas de violence faite aux personnes, pas d'atteinte au vivant ! », rappelle Fred, 21 ans, en première année de licence d'histoire à la faculté de Tolbiac. Avant d'ajouter, déterminé : « L'urgence climatique est là. On n'a pas d'autre choix que de sortir de la légalité, tant que c'est légitime. » ■

¹ Pesticide ultra-toxique utilisé massivement de 1972 à 1993 dans les bananeraies aux Antilles.

² En décembre 2018, quatre associations ont décidé d'attaquer l'État français en justice pour qu'il respecte ses engagements climatiques.

« NOUS DONNERONS UNE SEMAINE À L'ÉTAT POUR METTRE EN PLACE NOTRE PROPOSITION. SI CES DEVOIRS NE SONT PAS RENDUS AVANT LE VENDREDI SUIVANT, VOUS SEREZ SANCTIONNÉS. »
DÉSOBÉISSANCE ÉCOLO PARIS



Nombreux sont les étudiants franciliens à s'être mobilisés pour l'urgence climatique. Ces jeunes commettent des actes de désobéissance civile et sont prêts à prendre tous les risques, jusqu'à la prison, pour défendre « une cause juste ».

N D O
 MBOLIQUE
 PROTESTATIONS
 DÉNUDÉES
 DESTRUCTION DE
 PROPRES POSSES-
 SIONS O LUMIÈRES
 SYMBOLIQUES
 EXHIBITION DE
 PORTRAITS PEIN-
 TURE DE PROTES-
 TATION O NOUVEAUX
 SIGNES ET DÉNOMI-
 NATIONS 28. SONS
 SYMBOLIQUES O RÉ-
 CLAMATIONS SYMBO-
 LIQUES GESTES
 GROSSIERS « VISI-
 TES » RÉ-
 CURRENTES À DES
 FONCTIONNAIRES
 32. PROVOCATION DE
 FONCTIONNAIRES
 FRATERNISATION
 34. VEILLES O SA-
 TIRES ET FARCES
 HUMORISTIQUES
 EXÉCUTION DE
 PIÈCES DE THÉÂTRE
 ET DE MUSIQUE
 EXÉCUTION DE
 CHANTS O MARCHES
 39. PARADES PRO-
 CESSIONS RE-
 LIGIEUSES PÈ-
 LERINAGES O DÉFILÉS
 DE VOITURES DE
 DEUIL POLITIQUE
 44. FAUSSES FU-
 NÉRAILLES
 NÉRAILLES
 AVEC MANIFESTA-
 TION HOMMAGE SUR
 TOMBE 47. AS-

LES INSUBORDONNÉS

page 13

- Le flic qui sort du rang

page 14 et 15

- Le « péché véniel » des abstentionnistes LREM

page 16

- Elles refusent de recueillir les données de leurs usagers

page 17

- Bras de fer à la mairie de Villejuif

page 18

- Climat : 300 chercheurs appellent à une grève mondiale

page 19

- L'ex-auditeur d'UBS qui soutient les lanceurs d'alerte



LE FLIC QUI SORT DU RANG

Corporatisme

Alexandre Langlois, policier et syndicaliste, est sorti du devoir de réserve pour dénoncer les abus de sa hiérarchie. Un lanceur d'alerte au sein du Renseignement.

texte: KARY AHIMEUR

photo: FRÉDÉRIC MIGON

Secrétaire général du syndicat VIGI (CGT, Ministère de l'Intérieur), Alexandre Langlois a comparu devant le conseil de discipline le 20 février pour manquement au devoir de réserve et de loyauté envers ses chefs. Il a accusé un commissaire d'avoir falsifié les statistiques de la délinquance pour augmenter ses primes. Les membres du conseil de discipline n'ont pas rendu d'avis, n'ayant pu s'accorder sur un niveau de sanction.

Vous avez accusé un de vos supérieurs de corruption. Vous considérez-vous comme un lanceur d'alerte?

Si dénoncer certaines pratiques illégales exercées par une minorité de la hiérarchie, c'est être un lanceur d'alerte, alors oui. Au plan juridique, je suis protégé par la loi Sapin 2 sur la transparence et la lutte contre la corruption. Elle stipule qu'un lanceur d'alerte ne peut être sanctionné.

Que signifie « sortir de son devoir de réserve » pour un policier?
Il existe un devoir de réserve dans le code de déontologie de la police - qui n'a pas valeur de loi. Il spécifie que vous n'avez pas le droit de critiquer votre institution, même pour l'améliorer. Cependant, le statut des agents publics leur accorde la liberté d'opinion et ne leur impose pas de devoir de réserve.

On compte plus de cent blessés graves suite à l'utilisation de « lanceurs de balles de défense » (LBD 40) et de grenades GLI-F4 contre les gilets jaunes. Des policiers ont-ils refusé de s'en servir?

Non. Mais dans les faits, certains feignent de ne pas entendre ni comprendre les ordres, les

réclamant plusieurs fois. Notre syndicat a conseillé aux collègues non formés sur ces armes de refuser leur usage, ce qui est leur droit.

En Allemagne et en Italie, des policiers se sont montrés solidaires des manifestants. Pourquoi n'assistez-vous pas aux mêmes scènes en France?
Ce n'est pas tout à fait vrai. En début et en fin de manifestation, des collègues enlevaient leurs casques en signe de solidarité. Mais lors de l'acte IV, un manifestant a jeté un œuf à la tête d'un policier. Nous avons alors reçu l'ordre de ne plus le faire.

Les actes de désobéissance ont-ils réellement une utilité?
Oui. Dans l'est de la France, une de mes collègues a porté plainte contre un médecin du travail pour attouchements. Elle n'a pas été autorisée à reprendre son poste et son salaire a été suspendu. Pour protester, elle a dormi sur un banc, devant le bureau du responsable des ressources humaines. L'administration a reconnu que son cas servirait d'exemple. Aujourd'hui, ce médecin est confronté à neuf plaintes pour agressions sexuelles et attouchements. ■



Alexandre Langlois, agent de police au Renseignement territorial, syndicaliste, devant le Mur pour la Paix édifié sur l'esplanade du Champ-de-Mars (Paris), le 7 mars.

LE « PÉCHÉ VÉNIEL » DES ABSTENTIONNISTES LREM

Adoptée à l'Assemblée nationale en février 2019, la loi anticasseurs a suscité une vive polémique. De nombreux députés de la majorité se sont abstenus de voter un texte qu'ils considèrent liberticide. Entre scepticisme et déception, cinq d'entre eux nous confient leurs états d'âme.

texte : JÉRÔME BRUNIER-COULIN GEOFFREY FERNANDEZ CÉLINE MATIÈRES

photos : CLAIRE WISSING

« L'abstention, dans les rangs de la majorité, c'est toujours un vote "contre" non assumé. » François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône ex-La République en marche, ne mâche pas ses mots quand il s'agit de critiquer son ancien camp. Le 5 février 2019, la loi anticasseurs est votée à l'Assemblée nationale. Elle vise à prévenir les violences constatées lors des manifestations des gilets jaunes et devrait être votée comme un seul homme par les députés de la majorité. Or, sur les 307 députés LREM, 50 s'abstiennent. C'est un événement sans précédent au sein de la majorité. Deux éléments divisent le parti du Président : le fait qu'un sénateur LR soit à l'origine du texte, et l'article 2, considéré comme liberticide par certains députés

LREM. Parmi les rebelles, quatre abstentionnistes et un frondeur nous expliquent leur choix. À la brasserie Le Bourbon, rade chic jouxtant l'Assemblée nationale, Sira Sylla, 37 ans, avocate et primo-députée de Seine-Maritime, look branché et crâne à moitié rasé, s'offusque : « Pour moi, cet article 2 est une atteinte aux libertés fondamentales. En aucun cas le juge administratif ne devrait imposer une sanction préventive. » Cet article prévoit de donner plus de pouvoir aux préfets. Ils pourront prononcer des interdictions de manifester aux personnes représentant une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public. Afin d'alerter l'exécutif, seize députés LREM publient un communiqué le 6 février qui justifie leur abstention

tout en réaffirmant leur soutien au projet présidentiel. Éric Alauzet, ancien député écologiste, et Mireille Clapot, députée de la première circonscription de la Drôme, partagent une même analyse. Pour le premier, il existe « cinquante nuances de gris » dans les motivations de ses collègues abstentionnistes. Pour la seconde, « il faut faire attention. Beaucoup de régimes autoritaires se sont durcis avec ce genre de mesures dans des moments de crise ».

« ZÉRO DÉBAT » POSSIBLE

De son côté, François-Michel Lambert a quitté la majorité en octobre 2018 en raison du rejet de son amendement interdisant l'utilisation du glyphosate. Il juge que la loi anticasseurs participe à la fracture du pays, considère qu'« il y a zéro débat » au sein de la majorité et que le « nouveau monde promis par Emmanuel Macron est piloté par un groupe formaté, parisianiste et déconnecté des territoires ». Lors du vote de la loi asile-immigration pendant l'été 2018, Richard Ferrand, encore président du groupe LREM, assénait préventivement : « Abstention, péché véniel ; vote contre, péché mortel. » Une façon d'imposer la doctrine du parti. Conséquence logique pour François-Michel Lambert : « Quand vous ne permettez pas aux individus de s'exprimer dans le collectif, vous créez de la désobéissance. » Voir l'abstention comme un désaveu est une « provocation » pour Anne-France Brunet, députée de Loire-Atlantique et l'une des abstentionnistes. Ceux-ci expriment des points de vue plus modérés quant aux pressions qu'ils pourraient subir. « Il est logique, étant député de la majorité, de subir des pressions du gouvernement », relativise Mireille Clapot, qui précise toutefois n'avoir jamais eu ce problème. Elle complète avec un sourire : « Il se dit que certaines personnes qui font trop de prosélytisme dans les médias reçoivent des coups de fil dissuasifs. » Pressions ou pas, beaucoup déplorent les départs récents de leurs collègues et estiment que l'on agit mieux de l'intérieur. Mais les consignes de vote le

permettent-elles ? Le temps n'offre pas la possibilité de traiter en profondeur tous les sujets. Les députés ont alors pour consigne de s'en remettre à l'arbitrage issu des discussions de groupe. « Pour la loi anticasseurs, il y avait trop d'urgence, je n'ai pas aimé les délais qu'on nous a imposés », critique Mireille Clapot. Éric Alauzet parle, lui, d'une « loi émotion », imposée à toute vitesse par l'actualité.

DES COMPROMIS INDISPENSABLES

Dans un langage proche du monde de l'entreprise – « aventure de groupe », « esprit start-up nation » –, les néopoliticiennes que sont Sira Sylla et Anne-France Brunet abordent la hiérarchie de groupe avec un esprit corporate. Pour prendre du recul dans cette

législature, il faut l'antériorité politique d'Éric Alauzet ou de Mireille Clapot, pour qui les compromis sont indispensables. Quant à François-Michel Lambert, voisin de cette dernière dans l'hémicycle, son attachement à ses administrés et son indépendance l'ont fait entrer en résistance. « Emmanuel Macron a réussi, dans une société épuisée, à être l'ultime recours, le Napoléon qui va sauver le monde », conclut-il, désabusé.

Le président de la République a décidé, le 12 mars, de saisir le Conseil constitutionnel lors du vote définitif de la loi anticasseurs. Par ce geste exceptionnel, il fait face à l'éclatement de sa majorité abstentionniste et ouvre la voie à un réaménagement de l'article 2, rassemblant ainsi son camp. ■

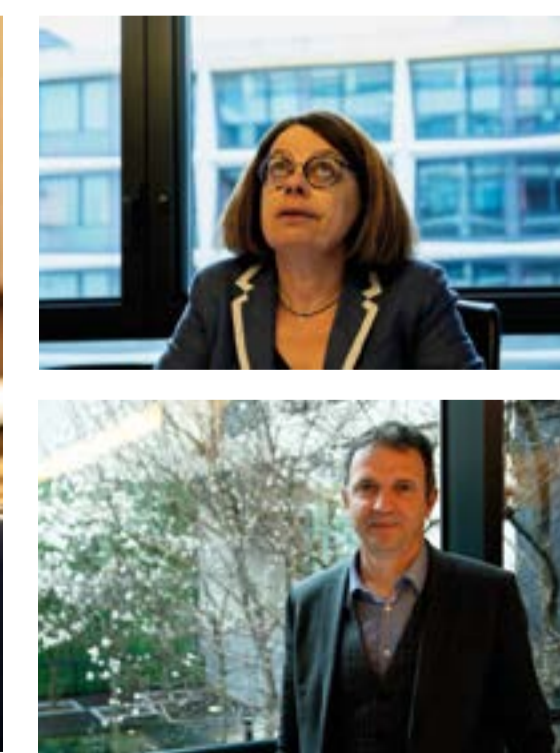
« POUR LA LOI ANTICASSEURS, IL Y AVAIT TROP D'URGENCE, JE N'AI PAS AIMÉ LES DÉLAIS QU'ON NOUS A IMPOSÉS. »
MIREILLE CLAPOT, DÉPUTÉE LREM



Selon Eric Alauzet, député LREM abstentionniste de la loi anticasseurs, le vote de certains de ses collègues néo-députés s'explique par le manque d'expérience.



Sira Sylla et Mireille Clapot (à gauche et en haut à droite) sont toujours députées LREM, tandis que François-Michel Lambert (en bas) a quitté la majorité en octobre 2018.



ELLES REFUSENT DE RECUEILLIR LES DONNÉES DE LEURS USAGERS

À Paris, des assistantes sociales se dressent contre leur direction, qui a imposé un logiciel de recensement des allocataires particulièrement gourmand en informations personnelles.

texte : NÉLIE CARRÉO

illustrations : ROMANE MILLET PIERRE-LOUIS DETRIEUX

Sur un coin du bureau, un article de *L'Humanité* se mêle aux dossiers. Un bout de phrase y est entouré au stylo-bille : « la technologie revêt un pouvoir injonctif ». Installée derrière son écran, Laure*, 52 ans, explique la situation : « Le contrôle sur les demandes d'aides des usagers a toujours eu lieu. Mais cette fois, on nous intime de remplir des fiches nominatives très intrusives. »

Déployé par la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) sur l'ensemble des arrondissements de Paris à partir de 2011, le logiciel ISIS – qui collecte ces données personnelles auprès du Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) – a pourtant été validé par la Commission

nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Mais ce logiciel heurte l'éthique des assistantes sociales d'un service parisien. Elles défendent le secret professionnel face au fichage numérique de la population qu'elles reçoivent. « Nos entretiens portent sur la vie entière des gens. Pour proposer une réponse adaptée, il faut comprendre tout le contexte, estime Céline, 43 ans. Je ne vois pas d'autres professions pour lesquelles on recueille autant d'informations. » Nom, prénom, adresse, tiers à charges, type de logement, ressources, niveau d'études, date d'arrivée en France... Ces données sont désormais requises dans le traitement informatisé de la gestion des services sociaux et des aides financières.

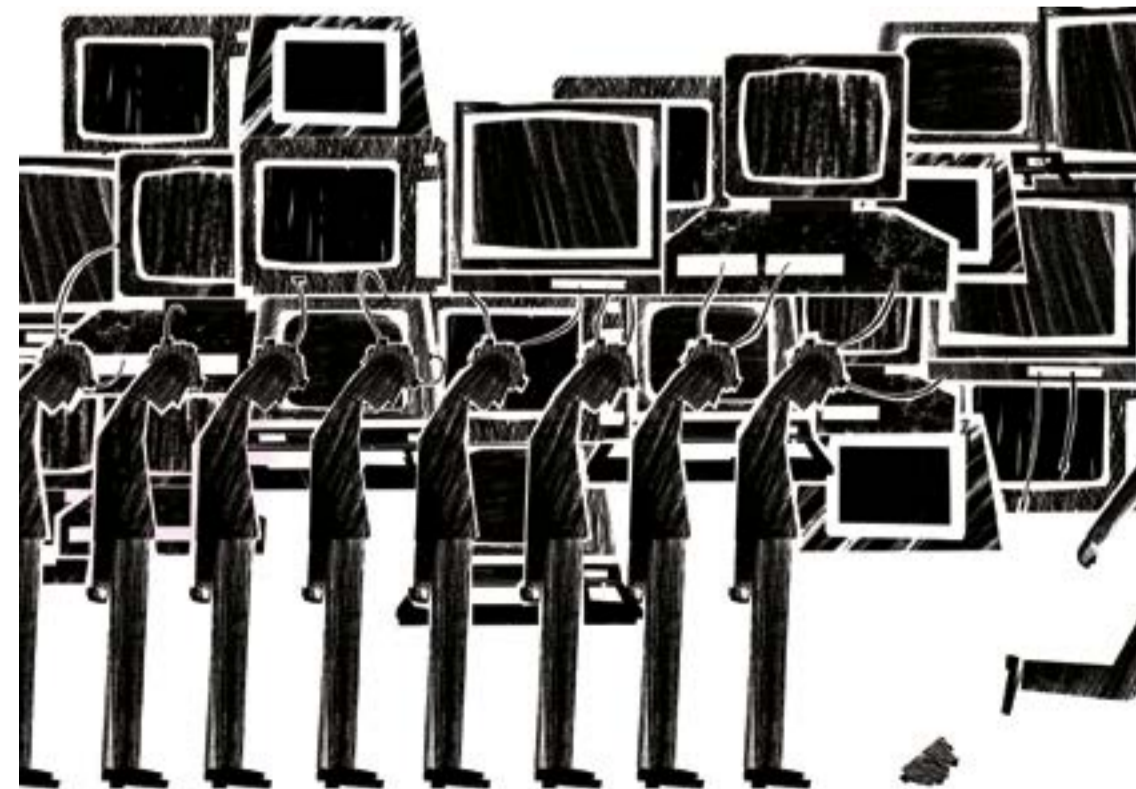


P.L.D.

Au départ, l'équipe était divisée. Quelques-unes ne remplissaient rien, d'autres obtempéraient. Certaines ont réagi en évoquant le fichage des Juifs lors de la seconde guerre mondiale. Par la suite, la direction a fait pression sur leur hiérarchie, qui s'est exécutée. « On nous a divisées pour mieux nous soumettre à l'injonction, raconte Laure. Entre nous, on était dans la suspicion. »

Aujourd'hui, les dissidentes ne complètent que deux ou trois cases : nom, prénom, situation familiale. La transparence exigée, elle, est à sens unique. Qui a accès aux données ? Où sont-elles archivées ? Pour quelle durée ? « On n'a jamais eu d'informations claires sur la finalité de cette collecte. C'est monstrueux », estime Céline. Au mur, le message à destination des usagers est bref : « Vos informations sont susceptibles d'être enregistrées. » Maigre consolation pour ces assistantes sociales, certains items comme « langue parlée » ont disparu. Preuve selon elles, que le comité d'éthique mis en place après l'introduction du logiciel a été saisi. Aux étages supérieurs, on se félicite dans le dernier rapport d'activité (2017) que le CASVP s'inscrit « pleinement dans les valeurs portées par la Ville, notamment celles qui contribuent à faire de Paris une ville bienveillante et inclusive ». ■

* Les prénoms ont été changés



R.M.

BRAS DE FER À LA MAIRIE DE VILLEJUIF

Les employés municipaux s'opposent aux méthodes jugées autoritaires, voire « quasi-monarchiques », de Franck Le Bohellec, Républicain élu en 2014 à la tête de cet ancien bastion communiste.

texte :

SEYNABOU BOYE

photo :

MIRIAM RENAUD

Dans une vieille bâtisse louée depuis 1997 par la mairie de Villejuif, dans le Val-de-Marne, trois membres de la CGT s'activent à trier des papiers. Le syndicat occupe illégalement ce local depuis qu'il a reçu l'ordre du maire de quitter les lieux, en mai 2018. « Hors de question de quitter cet espace dans lequel nous travaillons depuis 1997 ! », s'indigne Vincent Ginsburger-Vogel, secrétaire général de la CGT.

Cette bravade n'est que le dernier rebondissement en date d'un affrontement qui a commencé en juin 2014, à l'arrivée du nouveau maire Républicain, Franck Le Bohellec, dans ce bastion communiste. Déjà, en septembre 2017, plusieurs syndicats avaient occupé le bureau de l'élu pour protester contre la vente en catimini de la Bourse du travail, haut lieu syndical. Depuis, Franck Le Bohellec a été condamné à une amende de 1500 euros pour avoir menti sur le caractère censément urgent de cette vente. Et le 8 février dernier, alors que les agents de la ville manifestent devant l'entrée de la mairie, la CGT coupe brutalement l'électricité pour interrompre le conseil municipal.

« AMBIANCE ANXIOGÈNE »

Mais que se passe-t-il à la mairie de Villejuif ? Contactés, plusieurs salariés municipaux réclamant l'anonymat pointent une équipe dirigeante toute-puissante et des méthodes de management pour le moins expéditives. Le sentiment d'exaspération est à son comble. Philippe Vidal, l'ancien premier adjoint au maire en charge des finances (LREM), a démissionné en mars 2016 après s'être vu retirer plusieurs de ses délégations. Il se souvient d'une « ambiance nauséabonde et anxieuse où l'on cultivait la peur du chef » et d'une « guerre d'usure anti-communiste ». Pour lui, l'équipe municipale a basculé dans « un modèle autoritaire quasi-monarchique », imposé à l'ensemble du personnel communal.

Plusieurs cas de harcèlement ont été signalés, ajoute

pour sa part Alain Lipietz, député européen EELV et membre du conseil municipal de Villejuif. Mais « les frais d'avocats sont exorbitants, les employés préfèrent partir », précise-t-il. L'équipe municipale attend toujours les résultats d'un audit sur les risques psychosociaux, réalisé mi-2017. De son côté, l'ancien directeur général des services, Bernard Salzenstein, s'est vu remettre par sa hiérarchie une « liste noire » d'agents qu'il a refusé de licencier, avant d'être lui-même remercié le 16 octobre 2016.

L'ex-première adjointe en charge de l'urbanisme, Nathalie Gandais, a quant à elle porté plainte en raison des « menaces » du maire à son encontre. Elle accusait Franck Le Bohellec de « favoritisme » dans le

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE TOUTE- PUISSANTE SELON LES SALARIÉS.

cadre de l'attribution du marché de construction de la halle des sports. Elle a été licenciée le 1^{er} janvier 2016. Joint par téléphone, le maire, Franck Le Bohellec, et le directeur général des services, Nityananda Doressamy, n'ont pas souhaité répondre à nos questions. ■



La CGT a été priée de quitter la vieille bâtisse qu'elle occupe actuellement. Vincent Ginsburger-Vogel, secrétaire général, refuse de partir.

CLIMAT : 300 CHERCHEURS APPELLENT À UNE GRÈVE MONDIALE

Des scientifiques français, suisses, et belges ont signé une tribune afin de manifester leur soutien à la jeunesse qui se mobilise pour un sursaut face au réchauffement de la planète.

texte : HUGUES MENJET

illustration : LAURELINE UZEL



« Face à l'inertie des gouvernements en matière de lutte contre les changements climatiques, le grand espoir pour faire changer les choses, c'est cette mobilisation de la jeunesse qui, à raison, se soucie de la menace qui pèse sur l'avenir de l'humanité », estime Michael Löwy, sociologue et directeur émérite de recherche au CNRS. Comme lui, plusieurs centaines de scientifiques et universitaires français, belges et suisses ont signé une tribune pour encourager les jeunes à lutter pour le climat et à refuser la trajectoire mortifère que prend la planète. Dans cette tribune, parue le 20 février dans les quotidiens *Le Monde*, *Le Temps* (Suisse), *Le Soir* et *De Morgen* (Belgique), les chercheurs et professeurs, pour la plupart fonctionnaires de l'État, déclarent avoir « tout essayé » pour alerter les décideurs et l'opinion publique et appellent ouvertement à la grève mondiale pour le climat le 15 mars. « La situation est gravissime », s'alarme Gaël Giraud, signataire, économiste et directeur de recherche au CNRS : « Je ne peux que

DEVOIR DE RÉSERVE

Le devoir de réserve du fonctionnaire ne concerne pas le contenu de ses opinions mais leur mode d'expression. Le fonctionnaire a le droit d'avoir des opinions et de les exprimer, comme tout citoyen, mais il doit éviter de porter atteinte à l'image et à la considération du service public qu'il représente, pendant et en dehors de son service, quel que soit le média. Cependant, les enseignants et les chercheurs bénéficient d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression. Un régime privilégié qui les exonérerait de l'obligation de réserve. ■

souscrire à cet appel qui va dans le sens de l'intérêt général et qui relève de la désobéissance civile pacifique, pour cesser l'hypocrisie dans laquelle sont nos sociétés. »

Une hypocrisie qui, selon lui, permet notamment à des acteurs économiques ayant « des intérêts privés purement mercantiles » de prétendre soutenir la science alors qu'ils en utilisent les avancées pour développer des produits commercialisables. D'année en année, cette situation mène à la dégradation du climat et à l'érosion de la biodiversité.

« C'est la première fois que je soutiens un mot d'ordre de grève », concède Dominique Bourg,

philosophe et professeur à l'université de Lausanne, initiateur et principal auteur de la tribune. Selon lui, les scientifiques et universitaires interviennent généralement sur la place publique en lien avec leurs domaines de recherche. Mais lorsqu'ils le font pour inciter à faire une action collective, comme encourager des élèves et des étudiants à faire grève, ils sortent de leur rôle académique.

« C'est en ce sens, ajoute-t-il, qu'il faut comprendre l'expression de la tribune. Nous rompons avec le devoir de réserve que nous nous sommes si souvent imposé. L'urgence climatique est une cause qui dépasse le petit confort de chacun et relève d'une obligation morale de tous à se mobiliser. » ■

L'EX-AUDITEUR D'UBS QUI SOUTIENT LES LANCEURS D'ALERTE

Après avoir mis au jour une gigantesque affaire d'évasion fiscale, Nicolas Forissier a cofondé le collectif Metamorphosis, qui vient en aide aux informateurs agissant pour l'intérêt général.

texte : NDEYE ALATIGA

photo : SONIA YAGSA

« Je me bats depuis toujours contre une maladie génétique, alors je savais que cette histoire ne me tuerait pas. » Avec son physique de marathonien, Nicolas Forissier est taillé pour les longues distances. L'histoire commence en 2006 quand, alors responsable du contrôle et de l'audit interne de la banque UBS, il découvre les « carnets du lait ». Cette expression, référence aux carnets des éleveurs de bovins suisses, renvoie aux cahiers qu'utilisaient les chargés d'affaires de la banque pour y inscrire leur comptabilité occulte. L'affaire connaît son dénouement judiciaire le 20 février 2019 avec la condamnation retentissante d'UBS à une amende de 3,7 milliards d'euros pour démarchage bancaire illégal et aide à l'évasion fiscale. Il aura fallu deux ans à Nicolas Forissier pour réunir les preuves avant de sonner l'alerte. « On ne doit avoir ni motifs personnels, ni preuves non étayées, car en face se dresse une machine prête à vous broyer. » Cette machine, c'est la banque et ses clients. Dans un premier temps, il avise sa hiérarchie des irrégularités qu'il trouve, comme le veut la procédure. Mais il subit insultes et menaces : « Je retrouvais des rats morts dans ma voiture. » Nicolas Forissier est finalement licencié pour faute grave en octobre 2009. En 2012, les prud'hommes lui donnent gain de cause et condamnent UBS à lui verser 300 000 euros. Pourtant, encore aujourd'hui, il estime que « les lanceurs d'alerte feraient bien de chercher un emploi avant de dévoiler leurs infos, car après, on ne peut plus reculer ».

La question de la protection des lanceurs d'alerte fait en effet l'objet de débats houleux au sein de l'Union européenne. Depuis novembre 2018, le Parlement proposait un texte renforçant la protection de ces informateurs agissant pour l'intérêt général. Malgré la position de certains pays, dont la France, qui souhaitaient contraindre les lanceurs d'alerte à révéler les informations au

sein même de l'organisme qu'ils mettent en cause, un accord avec tous les États membres a été conclu le 11 mars 2019, établissant des standards élevés de protection. Quelques jours avant cet accord, Nicolas Forissier nous confiait : « Les lanceurs d'alerte ne doivent pas rester anonymes tant qu'ils ne bénéficient pas d'une réelle protection de l'État. La médiatisation est leur protection ». Et c'est tout l'objet de son engagement avec le collectif Metamorphosis, une plateforme apolitique qu'il a fondée pour soutenir concrètement les lanceurs d'alerte. « Le tribunal de Thionville vient de relaxer Karim Ben Ali dans l'affaire ArcelorMittal (il a été licencié après avoir diffusé en 2017 une vidéo prouvant que les déchets déversés à Florange étaient de l'acide usagé, ndr). Nous l'avons aidé à trouver un nouvel emploi et un logement. », ajoute-t-il. Accompagner les lanceurs d'alerte, « là où la pression des puissants veut museler la vérité, ça a du sens ». Un engagement qui tient de la profession de foi. « Sans désobéissance, il n'y a pas de démocratie », conclut-il avant de commander un déca et un verre de rouge, comme une dernière impertinence. ■

Après avoir été licencié d'UBS, Nicolas Forissier a retrouvé un travail... mais ne renonce pas à sonner l'alerte.



EMBLÉES DE PRO-
 STATION OU DE
 UTIEN ○ MEETINGS
 E PROTESTATION
 9. RÉUNIONS SE-
 RÈTES DE PROTES-
 TATION 50. SÉANCES
 D'ENSEIGNEMENT OU
 DE FORMATION ○ DÉ-
 PART GROUPE EN SIGNE
 DE RÉPROBATION
 ○ SILENCE ○ RENON-
 CEMENT AUX HONNEURS
 ✕ « TOURNER LE
 DOS » MÉTHODES DE
 NON COOPÉRATION
 ○ BOYCOTT SOCIAL
 ○ BOYCOTT SOCIAL
 SÉLECTIF ○ GRÈVE
 DU SEXE ○ EXCOMMU-
 NICATION ○ INTER-
 DICTION D'ACTIVITÉ
 RELIGIEUSE
 ○ SUSPENSION D'AC-
 TIVITÉS SOCIALES
 ET ~~DE~~ SPORTIVES
 ✕ BOYCOTT
 D'ACTIVITÉS
 SOCIALES ○ GRÈVES
 D'ÉTUDIANTS ○ DÉ-
 SOBÉISSANCE SO-
 CIALE ○ DÉMISSION
 D'INSTITUTIONS
 SOCIALES, RETRAIT
 DU SYSTÈME SOCIAL
 65. OPÉRATION VILLE
 MORTE (OU RES-
 TER CHEZ SOI)
 ○ NON-COOPÉRATION
 PERSONNELLE TOTALE
 ○ FUIITE DE TRA-
 VAILLEURS 68. RE-
 FUS À UN SANC-

PORTFOLIO

pages 22 à 25

- La fièvre des samedis jaunes

pages 26 à 29

- Nouvelle semaine : les gilets jaunes ne cèdent pas le passage

pages 30 et 31

- Sur la route des vacances, les radars ne font plus recette

pages 32 à 35

- Sa majesté des mioches

pages 36 et 37

- la danse transgressive qui explose les genèes



LA FIÈVRE DES SAMEDIS JAUNES

Depuis le 17 novembre 2018, le samedi est devenu le jour de la désobéissance, et le jaune, sa couleur. Entre l'acte I et l'acte III, les photojournalistes de l'Émi ont capté, dans les beaux quartiers de Paris, l'expression d'une colère sans précédent.

photos : JESSICA JEFFRIES-BRITTEN

LÉO KEIER

FRÉDÉRIC MIGEON

DAMIEN PAILLARD

NICOLAS PORTHOI

MYRIAM RENAUD

SOPHIE RODRIGUEZ

SONIA YASSA

CLAIRE WISSING





NOUVELLE-AQUITAINE : LES GILETS JAUNES NE CÉDENT PAS LE PASSAGE

photos : MYRIAM RENAUD

Devenus le symbole du mouvement des gilets jaunes, les ronds-points ont été en grande partie évacués fin 2018. Dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, certains sont pourtant toujours occupés. Accès limités aux services publics, désertification médicale, petits salaires et retraites de misère sont au cœur des doléances. À plusieurs carrefours, des croix ont été érigées en hommage aux victimes du mouvement.

Rond-point de la Seiglière, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de Bellac, Haute-Vienne, 9 mars 2019



Rond-point de la Croisière, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de la Croisière, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de l'Europe, Creuse, 15 décembre 2018



Rond-point de Saint-Vaury, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de la Seiglière, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de la Croisière, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de la Croisière, Creuse, 9 mars 2019



Près de Saint-Vaury, Creuse, 9 mars 2019



Rond-point de la Seiglière, Creuse, 9 mars 2019

SUR LA ROUTE DES VACANCES, LES RADARS NE FONT PLUS RECETTE

Brisés, peints ou brûlés. De Paris aux rivages du Midi, les radars de la RN7 n'ont pas échappé à la colère des gilets jaunes et des opposants à la baisse de la limitation de vitesse à 80 km/h.

photos : NICOLAS PORTNOI



SA MAJESTÉ DES MIOCHES

photos : SOPHIE RODRIGUEZ

Travail des enfants,
exploitation animale,
le mode de vie du
cirque traditionnel
peut déranger. Plongée
dans un univers en
sursis.

Tennessee, Kellen, Dany, Rocky et Chayan mènent une vie itinérante loin des bancs de l'école et entourés d'animaux sauvages. Dans le cirque de la famille Ritz, ils sont chargés d'installer et de démonter les imposantes structures et de s'occuper des bêtes. Ils assurent aussi une bonne partie du spectacle quotidien de ce petit cirque traditionnel en tant que jongleurs, équilibristes et clowns. Ces travailleurs en herbe ne sont pas scolarisés mais suivent les cours du Cned. En France, les cirques constituent une exception dans le droit français sur le travail des enfants. Celui-ci est autorisé à partir de 9 ans (au lieu de 16 ans) avec certaines restrictions sur le temps de travail.

Même s'ils sont dans la légalité, les circassiens ont un mode de vie qui dérange. Depuis quelques années, ils sont l'objet de l'hostilité de certains maires qui refusent de les accueillir sur leurs communes, et de celle des défenseurs des animaux, toujours plus virulents à leur égard. (lire aussi p.56) ■



Ce terrain vague à Juvisy-sur-Orge (Essonne), devient, pour deux semaines, le lieu de vie de la famille Ritz.



Un spectateur vient de donner cinq euros de pourboire à Chayan et Rocky.



Tennessee, 3 ans, Dany, 8 ans, et Kellen, 5 ans, sont cousins et partagent leur quotidien en famille, au milieu de la dizaine de camions nécessaires au transport du cirque.



La pluie est annoncée. Chayan, 14 ans, tente de mettre Surprise, un des deux dromadaires du cirque, dans un enclos abrité.



« Plus tard, je veux organiser des toro-piscine, comme mon père, ou construire des maisons, comme mon oncle David. » Dany.



Chayan, le plus âgé des enfants, est sur tous les fronts : conduite du tracteur, travaux de bricolage, spectacles...



Dernière répétition avant le spectacle.



Malgré la pression des défenseurs des animaux, la famille Ritz n'imagine pas le cirque sans leurs bêtes.



En plus de leurs talents de jongleurs, Chayan, 14 ans, et Rocky, 10 ans, assurent des numéros d'équilibristes, de dressage et de clowns.

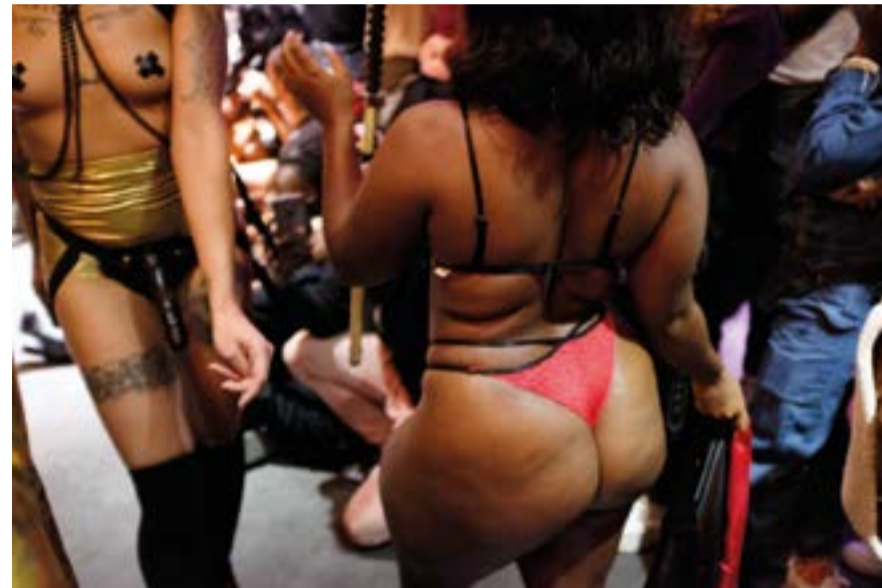


À 16 heures, le jeune Dany accueille la trentaine d'enfants et d'adultes présents sous le chapiteau. Le spectacle durera une heure et demi.

LA DANSE TRANSGRESSIVE QUI EXPLOSE LES GENRES

Popularisé dans les années 1990 par Madonna et la communauté LGBT noire-américaine, le voguing monte en puissance sur les scènes françaises en imposant son style excessif. Une danse hypersexualisée qui s'inspire des mannequins du magazine Vogue, mais aussi un véritable mouvement culturel.

photos : DAMIEN PAILLARD



Le « ball » est une compétition de voguing où les danseuses défilent devant un jury. Ici, la catégorie « Sexsiren », la seule représentée majoritairement par des femmes. Hasard ludique, Paris 18°.



Chaque « ball » a un thème précis. Les costumes sont toujours très élaborés. Les danseuses exhibent plusieurs tenues, qu'elles ont souvent réalisées elles-mêmes. Folies's Pigalle, Paris 9°.



L'hypersexualisation et l'interaction avec le jury sont très présentes dans toutes les compétitions, quelle que soit la catégorie. Folies's Pigalle, Paris 9°.



Dans le milieu du voguing, il n'y a plus qu'un seul genre : les hommes et les femmes sont appelés danseuses. Hasard ludique, Paris 18°.



Les danseuses jouent avec les codes vestimentaires, les accessoires, les attitudes et les poses clichés. Elles mélangent sans complexe les références masculine et féminine, au gré de leurs envies. Brasil Tropical, Paris 15°.

KEVIN, OCCUPANT À TITRE CONTENTIEUX

« Squatter, c'est exercer son droit de désobéissance face aux dysfonctionnements du système. » Kevin, 37 ans, ouvrier de squat, attend son procès contre le bailleur de l'ancienne brasserie qu'il occupe. En jeu : 280 000 € d'arriérés.

texte : PIERRE-ALAIN FAURE photo : SONIA YASSA

Les aboiements des chiens font office d'alarme. À défaut de sonnette, il faut frapper fort. Quand la porte s'ouvre, pas d'autre choix que de se faufiler dans le bric-à-brac de vélos et de trottinettes électriques qui encombrant l'entrée. Kevin, ouvrier de squats depuis sept ans, court le risque d'être inculpé. En 2014, avec le collectif Rien à signaler (RAS), il a investi l'immeuble du 11^e arrondissement de Paris, vide depuis dix ans. Le squat est baptisé La Petite maison et devient lieu artistique et d'hébergement pour précaires. Mais le nouveau propriétaire, le bailleur social Elogie-Siemp, exige de le récupérer. « Pour s'assurer qu'on parte, il nous réclame 280 000 euros de loyer », déplore Kevin.

canapé de La Petite maison, tel un patient lors de sa séance de psychanalyse. Les squats hébergent des « occupants » comme Kevin, mais aussi des artistes qui peuvent y exposer et des sans-abris, nombreux à y trouver refuge. De quoi soulager les mairies. Selon une étude de l'ONG Médecins du monde de 2014, les villes ont réalisé 6 millions d'euros d'économies sur les nuitées d'urgence grâce aux 6500 squats en France. L'avenir ? Kevin s'en soucie peu. « Des lieux vides disponibles, j'en connais une dizaine dans le 11^e. Le squat, c'est comme une valse à trois temps : le trouver, le perdre et recommencer ! » ■

« LE SQUAT, C'EST COMME UNE VALSE À TROIS TEMPS : LE TROUVER, LE PERDRE ET RECOMMENCER ! »

« ON NE FRACTURE JAMAIS RIEN »
Il est né et a grandi à deux pas de La Petite maison, métro Charonne. Les rues de son quartier, Kevin, 37 ans, 1,93 m et 30 cm de dreads enturbannées, les connaît par cœur. Des squats, il en a ouvert une quinzaine dans Paris. Quand son ami Luis, 66 ans, s'est retrouvé à la rue il y a cinq ans, il a décidé d'investir ce lieu pour l'abriter. Une nuit de 2014, ils ont escaladé l'immeuble : « Sur les toits, les vasistas n'étaient pas fermés. On est rentrés. On ne fracture jamais rien, c'est une règle de notre collectif. » D'autres collectifs revendiquent l'implantation par la force. Sur leur site commun Squat.net on peut lire : « La liberté se gagne au pied de biche. » Les parents de Kevin, un mélange d'anarcho-hippies et de bikers tendance libertaire, lui ont transmis le virus du voyage. « Ça pose les bases de la liberté. » Après quatorze séjours en Inde, trois au Népal et plusieurs en Amérique latine, berceau de ses racines maternelles, Kevin se pose en France dans un loft de l'Est parisien. Depuis 2005, il bosse pour des boîtes de pub en créant des effets spéciaux. Pour rester avec sa copine fauchée, il choisit la voie des squats et s'installe en 2013 au Bloc, rue de Mouzaïa (Paris 19^e). « J'évoluais déjà dans ce milieu, le choix a été instinctif », raconte-t-il, allongé sur le



Kevin et son association n'ont pas réussi à signer avec le propriétaire de leur squat une convention d'occupation intercalaire. Ce bail éphémère légal arrange autant les occupants que les bailleurs, qui économisent ainsi des frais de gardiennage.

LES TRANSGRESSIFS

- page 39 - Kevin, occupant à titre contentieux
- pages 40 et 41 - Accompagnant sexuel ou prostitution ?
- pages 42 et 43 - L'atelier qui bouscule les clichés sur les Asiatiques
- page 44 - Tous unis contre la pub
- page 45 - Quel a été votre plus grand acte de désobéissance ?

ITION
E ÉMIGRATION
DE PROTESTATION
IJRAT) ○ BOYCOTT
AR LES CONSOMMA-
EURS 72. NON-UTI-
ISATION DE BIENS
BOYCOTTÉS RÉGIME
DE RESTRICTION
○ REFUS DE PAYER
LES LOCATIONS ○ RE-
FUS DE PRENDRE EN
LOCATION ○ BOY-
COTT NATIONAL DE
CONSOMMATEURS
BOYCOTT INTERNA-
TIONAL DE CONSOM-
MATEURS ○ BOYCOTT
PAR LES TRAVAILLEURS
BOYCOTT PAR LES
PRODUCTEURS
FUS DE
BOYCOTT
LES FO
SEURS ET
SISTES ○ BOYCOTT
PAR LES COMMER-
CANTS 82. REFUS DE
METTRE EN
TION OU DE
LES PROPRIETES
○ RENVOI DU PER-
SONNEL (LOCKOUT)
REFUS D'ASSISTANCE
INDUSTRIELLE
GRÈVE GÉNÉRALE DES
CRÉDIT
○ EMBARGO
NATIONAL SUR
ACHATS 96. EMBAR-
INTERNATIONAL
COMMERCE COO-
PÉRATION ÉCONO-
LA GRÈVE

ACCOMPAGNEMENT SEXUEL OU PROSTITUTION ?

Deux associations forment à la prise en charge de la sexualité des personnes handicapées. Bénéficiaires et accompagnants sexuels témoignent en faveur de la légalisation de cette formation.

texte : BÉNÉDICTE POUPOU
NICOLAS GUYARD

photo :

NICOLAS PORTNOI

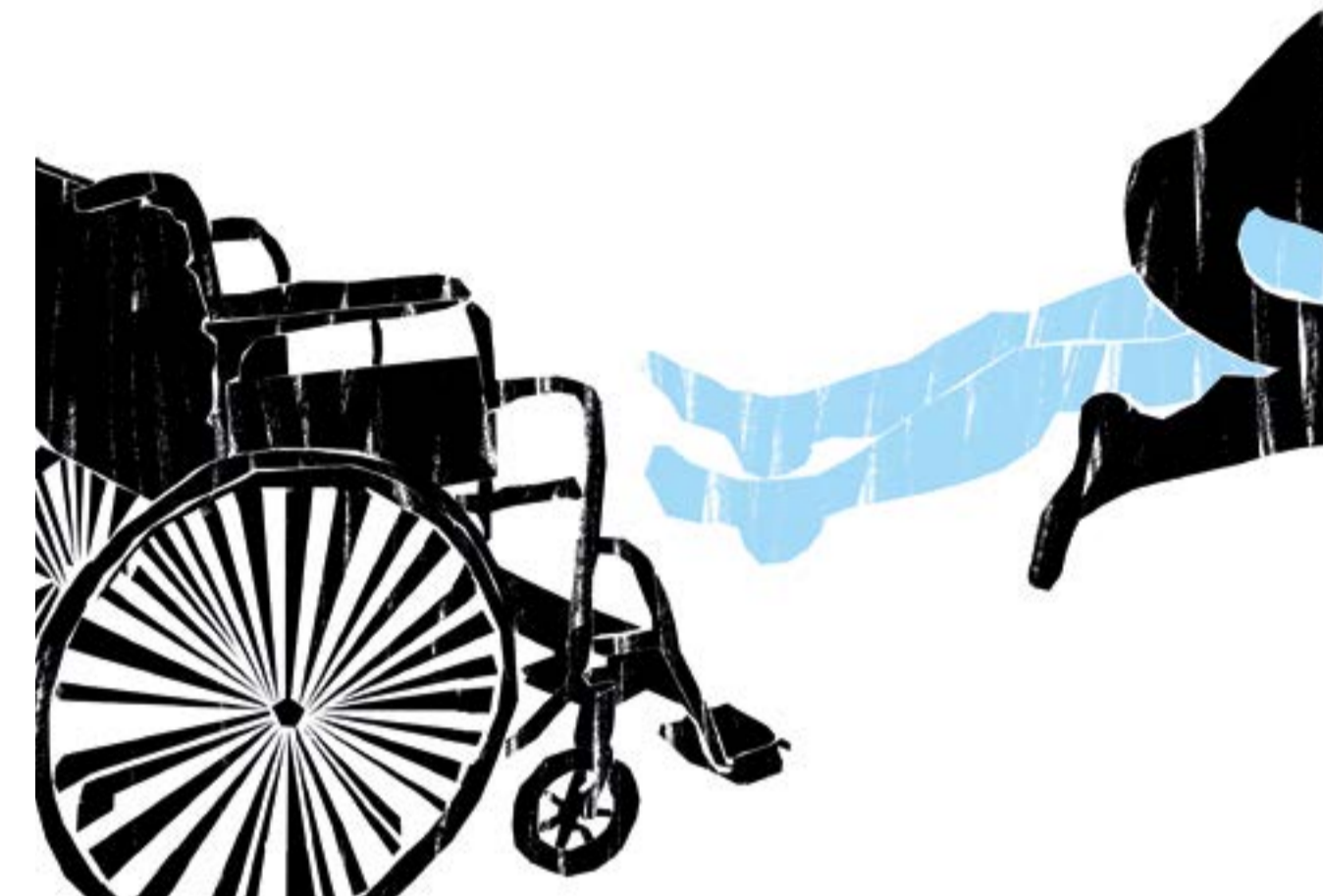
illustration :

HÉLÈNE QUIMBERTAU



Willy Rougier témoigne à visage découvert pour faire évoluer les mentalités et la loi.

« LE BUT, C'EST DE SE
CONNECTER PAR LE TOUCHER,
LA TENDRESSE. LES PERSONNES
SONT SURTOUT EN DEMANDE
D'AFFECTION, DE SENSUALITÉ. »
FABRICE FLAGEUL, ACCOMPAGNANT
SEXUEL À L'APPAS.



« **T**es trop handicapé. » « Avec toi il n'y a qu'une seule position possible, je ne jouis pas. » Voilà ce que disent les femmes à Willy Rougier, infirmier moteur cérébral de 51 ans. Il nous reçoit chez lui, à Lyon. Willy ne peut pas marcher et se déplace harnaché dans son fauteuil électrique. Autrefois marié à une femme handicapée, il a divorcé il y a quelques années. « Je ne supporte pas la solitude, le manque de tendresse et l'absence de sexualité », explique-t-il, en butant sur les mots, très ému. Cette frustration l'a poussé à recourir à l'accompagnement sexuel, une pratique qui a pour but de répondre à la demande de femmes et d'hommes handicapés. En France, elle est considérée comme s'apparentant à la prostitution. Or, depuis la loi du 13 avril 2016 qui vise à lutter plus efficacement contre le système prostitutionnel, les clients encourrent une amende de 1500 euros. Et si le parquet n'a jamais poursuivi de personnes handicapées, le risque inquiète. « Ma famille a un peu peur, mais elle me comprend », avoue Willy, qui milite au sein de l'Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel (Appas) et du Collectif Handicap et Sexualité Ose [CH(s)OSE].

PROXÉNÉTISME

Le service coûte environ 150 euros pour une heure et demie (dans les faits, la prestation est souvent plus longue) et peut aller jusqu'à l'acte sexuel. Mais il est loin de se limiter à cela. « Le but, c'est de se connecter par le toucher, la tendresse. Les personnes sont surtout en demande d'affection, de sensualité », raconte Fabrice Flageul, 54 ans, accompagnant sexuel à l'Appas. Jill Nuss, chargée de la mise en relation à l'association, explique que l'échange financier permet d'éviter l'ambiguïté : « Le bénévolat créerait une confusion des rôles. » En France, seul l'Appas et CH(s)OSE forment des accompagnants sexuels hommes et femmes. Ces derniers doivent avoir une source de revenus à côté. La sélection des candidats se fait en plusieurs

étapes pour vérifier leur motivation et leur équilibre psychique. Les associations cherchent à cerner les besoins réels de chaque personne handicapée. Puis un premier rendez-vous est organisé dans un lieu public pour que les partenaires éventuels fassent connaissance. L'accompagnement n'a lieu que si la personne handicapée reprend contact à la suite de cette rencontre. Les associations restent présentes en proposant l'aide de psychologues ou de juristes. Mais cette mise en relation des personnes handicapées avec les accompagnants pose légalement problème. « Juridiquement, c'est du proxénétisme, explique Julie Leonhard, maître de conférences en sciences criminelles à l'université de Lorraine. C'est un délit puni de sept ans de prison et de 150 000 euros d'amende. Mais, en pratique, la situation est tolérée. » Personne n'a jamais été condamné. « On n'attend que ça ! Bien sûr, ce serait regrettable, mais ça nous permettrait de médiatiser l'affaire pour faire évoluer les choses », explique Jill Nuss, de l'Appas.

« Il faut que les Français et le gouvernement cessent d'être hypocrites », renchérit Willy, dont les moyens financiers limités – le montant maximal de l'allocation aux adultes handicapés est actuellement de 860 euros par mois – ne lui permettent de recourir à cette aide qu'une à trois fois par an.

« CASTRATION INSTITUTIONNELLE »

Mais les obstacles ne sont pas seulement juridiques ou financiers, surtout pour les personnes en institution, qui pour certaines y passeront toute leur vie. Un directeur de pôle d'établissements de l'Association des paralysés de France (APF) France handicap en Normandie, qui n'a pas souhaité que son nom soit cité, parle de « castration institutionnelle ». La démarche de l'APF, dans les établissements qu'elle gère, est d'associer les personnes aux prises de décision concernant leur vie intime, affective et sexuelle. Mais il existe de grandes disparités de pratique sur le territoire.

Dans certaines structures, ce n'est pas une priorité, cette approche peut être inexistante, voire même interdite. « On aide bien les gens à se laver et à manger. Pourquoi pas le reste ? regrette Isabel da Costa, administratrice APF et membre de CH(s)OSE. Les personnes handicapées sont déssexualisées, on les réduit à leur infirmité. »

SE SENTIR COMME TOUT LE MONDE

Confronté à la réalité du terrain, le directeur de pôle d'établissements d'APF est sensible depuis longtemps à ce problème : « Il y a dix ans, un jeune qui ne supportait plus sa frustration est venu me demander de l'aide. N'ayant pas de solution, je me suis rendu au commissariat pour me renseigner. Un policier du service des mœurs m'a orienté vers une prostituée qui avait la "fibre sociale". » Depuis, les choses ont évolué et le directeur fait appel à des accompagnants sexuels formés au handicap. S'il n'a pas peur des poursuites, il ne laissera cependant jamais un salarié assumer seul une telle décision. Il regrette l'absence de cadre légal, ce qui permettrait de dédramatiser le problème, pour le personnel soignant et pour les personnes en situation de handicap. Les accompagnants, eux, pensent avant tout aux personnes en souffrance. « Ça ne me dérange pas d'être considéré comme un prostitué. Cette solution n'est pas idéale, mais en attendant, qu'est-ce qu'on fait pour ces personnes ? », insiste Fabrice Flageul. Christine Pieters, 60 ans, à la retraite, elle aussi accompagnante sexuelle à l'Appas, abonde : « S'il n'y avait pas eu des gens pour prendre des risques, la société n'aurait jamais avancé. D'abord dans les têtes, puis dans la loi. » Ces risques, Willy est le premier à accepter de les prendre : « La situation n'évoluera que si des personnes témoignent à visage découvert et expliquent pourquoi elles recourent à cet accompagnement : pour se sentir enfin comme n'importe quel être humain. » ■

CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS

L'ATELIER QUI BOUSCULE LES CLICHÉS SUR LES ASIATIQUES

CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS CLICHÉS

Pour aider les jeunes d'origine asiatique à surmonter les préjugés et oser être eux-mêmes, Vanasay Kamphommala, dramaturge franco-laotien, organise des ateliers aux Plateaux sauvages, un lieu culturel à Paris 20^e.

texte : RACHIDA ZAFATY

photos : DANIEL PAILLARZ

Un parfum d'encens inonde la pièce. Main dans la main, les participants se mettent en cercle et respirent profondément, les yeux fermés. Puis ils se transmettent tour à tour des pressions manuelles et enchaînent par une autre vague de pressions. Un éclat de rire fend le silence, ils gardent les yeux fermés. Les séances commencent ainsi pour « favoriser la concentration collective », explique Vanasay, jeune homme à la silhouette androgyne, coiffé d'une longue tresse noire. Quand l'exercice est fini, tous rejoignent à pas de velours la grande table dédiée à l'écriture. Ils sont une dizaine, âgés de 18 à 32 ans, à participer aux six demi-journées de l'atelier « Asian beauties » organisé par l'artiste Vanasay Kamphommala, en partenariat avec l'Association des jeunes Chinois de France (AJCF). L'objectif : se débarrasser des stéréotypes qui circulent sur les Asiatiques au sein de leur communauté et chez les Occidentaux, désobéir aux injonctions de silence et de discrétion auxquelles ils sont censés se plier, questionner leurs origines pour mieux appréhender leur existence. Pour y parvenir, Vanasay utilise l'image, la parole et l'écriture. « J'ai été persuadé jusque très tard que le fait d'être asiatique était mon petit secret », confie Vanasay. Auteur d'une thèse soutenue à la Sorbonne en 2010 sur les spectres de Shakespeare dans l'œuvre de Howard Barker, il a effectué un parcours d'excellence, passant par Normale Sup, Harvard puis Oxford. Mais il a ressenti beaucoup de discrimination dans ces institutions. « Je n'avais pas envie de participer à un jeu dont les règles faisaient que j'étais toujours perdant, se remémore-t-il. Il allait falloir que je désobéisse et que j'accepte mon côté différent. » Lors du colloque international « La Haine de Shakespeare », à la Sorbonne en 2015, il se présente dans la peau d'un personnage qu'il a composé, Speranza Von Glück. Maquillé, jouant avec ses longs cheveux et perché sur des talons aiguilles, il déclare l'inverse de ce qu'il a soutenu quatre ans

plus tôt, en affirmant : « Shakespeare, c'est de la merde, une façon de dire que quelque chose ne va pas chez l'auteur. » Aujourd'hui il renchérit : « Ça déraile dans les institutions comme l'université et au niveau des genres tels que nous les concevons aujourd'hui, dans nos sociétés patriarcales. »

CIRCULATION D'ÉMOTIONS

À l'atelier, l'heure est à l'écriture. Les participants ont tous un carnet dont une partie restera privée. Chacun a apporté la photo d'un proche, souvent un parent ayant fui la guerre sino-vietnamienne dans les années 1970 ou 1980 pour s'installer en France, dans l'espoir d'une vie meilleure. Et chacun

doit employer le « je » en parlant à la place de la personne qui figure sur la photo. La lecture des textes à voix haute plonge la salle dans l'émotion, certains essuient une larme. Vanasay rassure et encourage de son regard bienveillant et sensible. Plus tard, les participants s'assoient par terre par groupes de trois. Ils ont écrit leur autoportrait, qu'ils s'échangent pour que chacun lise à voix haute celui d'un autre. D'origine chinoise, Daniel est né en France. Élève modèle à l'école et enfant parfait à la maison, il a cependant choisi à 27 ans d'abandonner un poste intéressant et une vie confortable pour devenir président de l'AJCF et se consacrer exclusivement à l'association.



Dans les mains de Vanasay, le carnet sur lequel il a collé la photographie de son père laotien, lors de son arrivée en France.

« ON NE PEUT JAMAIS SE TROMPER AVEC VANASAY PARCE QUE TOUT EST BEAU À SES YEUX : UNE ERREUR DE SYNTAXE, UNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE FONT PARTIE DE LA PERSONNALITÉ DE CHACUN, ET C'EST RARE. »
OLIVIA, MEMBRE DE L'AJCF



Carte blanche aux participants lors de la séance de shooting photo. Seul mot d'ordre : se sentir bien et se trouver beau.

Son but est de « faire bouger les choses et de casser les stéréotypes de l'homme asiatique asexué », très tenaces. « Les hommes asiatiques ne plaisent pas à la gente féminine car ils sont trop fins, pas protecteurs, sans parler du cliché selon lequel ils auraient un sexe de petite taille. » Selon lui, les médias et le cinéma ont leur part de responsabilité.

CHACUN AVANCE À SON RYTHME

À l'inverse, les femmes asiatiques sont, dans l'imaginaire occidental, hypersexualisées; elles sont jugées très belles et soumises, en particulier dans l'industrie pornographique japonaise. « Il faut déconstruire cette image ! », proteste Daniel. Olivia, Française d'origine chinoise, se définit comme une rebelle. Au collège, elle suit des cours de danse

quand ses parents la croient à la bibliothèque. Passionnée de mode et de photo, elle estime que l'art est un vecteur de libération qui peut régler les problèmes identitaires. Olivia gère avec Daniel un projet de l'AJCF intitulé « Yellow is beautiful », qui consiste à prendre en photo des personnes charismatiques pour valoriser la beauté asiatique. Ils projettent de réunir un jour leurs travaux à l'occasion d'une exposition dont ils espèrent qu'elle marquera les esprits. Autour de la table, Vanasay Kamphommala et les participants échangent leurs impressions sur les premières séances. « Une belle aventure dans une ambiance bienveillante, où chacun a pu avancer à son rythme. C'est encore mieux que ce que l'on espérait ! », déclare Daniel.

« On ne peut jamais se tromper avec Vanasay parce que tout est beau à ses yeux : une erreur de syntaxe, une faute d'orthographe font partie de la personnalité de chacun. C'est rare. Je ne connaissais personne comme lui, à part Jean-Paul Gaultier ! », lâche Olivia dans un éclat de rire.

« LEVER LE VOILE »

Vanasay apprécie que les participants de ce groupe, qui forment une communauté éphémère, aient réussi à « lever le voile ». Posé devant lui, le carnet sur lequel il a collé la photo de son père, laotien. S'adressant aux participants, il leur demande de venir au prochain shooting photo avec la tenue dans laquelle ils se sentent bien et se trouvent beaux. « Moi, précise-t-il, je porterai des talons aiguilles. » ■

TOUS UNIS CONTRE LA PUB

consommation

La priorité des collectifs Résistance contre l'agression publicitaire et les Déboulonneurs : combattre les panneaux « sucettes » dans les rues et les publicités illégales.

texte : HEAVÉ HINOPAY photo : NICOLAS PORTNOÏ

« **Q**ue l'on se sente agressé par la publicité ou que l'on soit là pour des raisons plus politiques, ce qui est clair, c'est qu'on déteste tous la pub ! », assène Tanguy, 24 ans, barbe et cheveux en bataille. Une dizaine de personnes sont réunies ce jeudi 7 décembre dans les locaux de la Résistance contre l'agression publicitaire (RAP) dans le 20^e arrondissement de Paris. Sont présents des membres de la RAP, des Déboulonneurs, collectif d'activistes antipub, et d'Extinction Rebellion, mouvement écologique international dénonçant l'inaction politique en

matière de réchauffement climatique. Ensemble, ils préparent l'action mondiale antipub du 25 mars 2019. Les années précédentes, dix-huit pays ont participé à cette journée de mobilisation. Si tous sont d'accord pour participer à cette journée, les avis divergent sur les modes d'action à mettre en œuvre. Face au petit groupe, Khaled Gajji, un des responsables du RAP, note sur le tableau blanc les idées émergentes : s'occuper en priorité des « sucettes », les panneaux publicitaires sur les trottoirs, au dos desquels on trouve des plans du

quartier. Combattre aussi les publicités illégales, qui sont installées en ne respectant pas le règlement pour les affichages commerciaux. Ce dernier régit l'emplacement et la taille des publicités et des enseignes sur un territoire, selon des critères tels que le nombre d'habitants, la distance par rapport aux routes ou aux habitations.

En ce qui concerne les modes opératoires, tout le monde s'entend sur le fait que l'action du 25 mars sera sur le fil du rasoir, à la limite de la légalité. La RAP se concentrera sur les actions législatives en faisant « une sorte de lobbying auprès des politiques pour critiquer des amendements ou en proposer et déposer plainte lorsque la loi n'est pas respectée », explique Tanguy. Thomas tient à insister sur l'aspect légal des activités de la RAP : « Quand nous menons une action d'envergure, nous prévenons les médias. Tout est fait à visage découvert. »

À l'inverse, pour Élise, membre des Déboulonneurs, l'action militante est forcément illégale : « Nous pratiquons la désobéissance civile symbolique, car nous estimons qu'elle est légitime. Nous l'assumons complètement. » Devant l'inertie des pouvoirs publics, le collectif des Déboulonneurs alerte l'opinion par ses coups d'éclat, visant à faire tomber la publicité de son piédestal et à pulvériser son prestige. Leur tactique : la dégradation assumée et non violente. Ils barbouillent les panneaux et écrivent des slogans comme « Regardez plutôt la route ! » ou « La pub nuit même le jour ».

Au terme de cette première réunion, ils ne sont pas parvenus à définir ce qu'il serait le plus pertinent d'entreprendre lors de la journée internationale. En revanche, ils sont tous partants pour aller coller des affiches antipub la veille du 25 mars. ■

Tanguy, bénévole de la RAP, prépare avec des membres de l'association et du collectif des Déboulonneurs, l'action antipub du 25 mars.



QUEL A ÉTÉ VOTRE PLUS GRAND ACTE DE DÉSOBÉISSANCE ?

texte : PIERRE-ALAIN FAURE

photos : SONIA YASSA

illustration : ROMANE MILLET



Alexandre

27 ans
Apprenti
en hôtellerie-restauration

En plein hiver, un client voulait absolument manger sur la terrasse, qui était fermée. Mon maître d'hôtel m'a interdit de céder. Il faisait autour de 0 °C. Mais le client a fini par me glisser un billet de 500 euros. J'ai immédiatement sorti les chauffages au gaz. Dans la restauration, on ne désobéit pas. En général, ça file droit. Finalement, le client a consommé pour plus de 800 euros. J'ai partagé le pourboire, mon chef a été très compréhensif. ■



Simon

36 ans
Enseignant
de l'éducation nationale

La désobéissance peut passer par un simple « bonjour » à ses collègues. Au travail, des groupes de professeurs sont en désaccord profond sur des questions politiques et sur l'organisation des cours. Certains s'évitent depuis des années. Avec le temps, c'est devenu une norme. Moi, je tiens à toujours saluer mes collègues, je continue donc à leur dire bonjour et pour enfoncer le clou, j'accompagne mon salut d'un grand sourire. ■



Pascaline

45 ans
Femme au foyer

Une nuit, alors que j'habitais avec mes parents au Burkina Faso, j'ai fait le mur pour aller faire la fête. Je venais d'obtenir mon brevet. Avec la chaleur, toute la famille dormait dehors. J'ai rempli mon couchage de draps et de coussins pour simuler ma présence. Mais une forte averse a contraint tout le monde à rentrer. De retour à la maison, pour éviter d'être punie, j'ai fait toutes les tâches ménagères possibles. ■



Raphaël

24 ans
Livreur de repas à vélo

Je suis Algérien et je suis arrivé en France clandestinement il y a trois mois. Je suis sans papiers et je travaille comme livreur à vélo. Un ami m'a confié son pass Navigo de la RATP. Comme il touche le RSA, il ne paye pas son abonnement. J'ai griffonné la photo pour éviter les problèmes en cas de contrôle. Je prends souvent le métro et j'économise ainsi 75 euros par mois. Ça m'aide beaucoup. ■



Sophie

38 ans
Interprète en langue des signes

J'attendais que mon mari rentre du travail, il devait garder notre petite fille pour me permettre d'aller à la salle de sport. Comme il n'arrivait pas et qu'il ne répondait pas non plus à mes SMS, j'ai débarqué dans les locaux de son entreprise, une grande agence de presse. Il s'est retrouvé à l'accueil avec notre enfant dans les bras, et moi, j'ai pu aller à la salle de sport comme prévu ! ■



accords
de Dublin

DÉLINQUANT SOLIDAIRE, IL PROPOSE DES EMPLOIS AUX MIGRANTS

Ce patron de boulangerie recrute des migrants en situation irrégulière et leur permet ainsi d'engager leur processus de régularisation.

texte : IBRAHIM BENAÏSSA illustration : ROMANE MILLET

**EN PLUS
DE VINGT ANS
YASSER N'A
JAMAIS ÉTÉ
INQUIÉTÉ POUR
L'EMBAUCHE
DE CLANDESTINS,
PAS MÊME
PAR LES
CONTRÔLEURS
DE L'URSSAF.**

« **J**amais je n'oublierai ce que Yasser* a fait pour moi. » Assis à la terrasse d'une brasserie parisienne, Adnan sirote un café très fort, comme celui qu'il avait l'habitude de boire en Syrie. Lunettes sur le nez, cheveux gominés, long manteau ceinturé, rien dans son allure ne permet d'imaginer le long et éreintant parcours de ce jeune homme de 28 ans. Après avoir traversé le Liban, la Turquie et l'Europe, le jeune Syrien débarque à Paris il y a trois ans. Il est alors pris en charge par Yasser, patron d'une boulangerie de la capitale. Yasser et Adnan viennent de la même ville syrienne, et c'est par des contacts communs que le patron a été prévenu de l'arrivée du jeune homme. Aujourd'hui, Adnan travaille à mi-temps dans la boulangerie de Yasser. « Il s'est occupé de tous les papiers et m'a fait un contrat de travail, raconte Adnan. Il m'a même associé à son entreprise à 49 % ».

Ce boulanger bienfaiteur est ce que l'on appelle un « délinquant de la solidarité ». En toute illégalité, le quinquagénaire recrute des migrants en situation irrégulière et leur rédige des contrats de travail en bonne et due forme. Des contrats qui leur permettent d'engager le processus de leur régularisation auprès de l'administration, comme l'autorise le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Grâce à Yasser, une vingtaine de clandestins ont ainsi pu bénéficier, en plus d'une formation à la boulangerie, d'un travail salarié et d'un coup de pouce administratif. Mais cet engagement n'est pas totalement désintéressé. Le patron de boulangerie reconnaît volontiers que cette main-d'œuvre lui est précieuse car ce métier, aux horaires décalés, est pénible et il peine à recruter. C'est en 1992 que Yasser a acquis sa première boulangerie, deux ans après son arrivée à Paris. Très rapidement, il recrute un premier sans-papiers. Celui-ci lui présente de faux documents d'identité portugais, Yasser ferme les yeux. En plus de vingt ans,

*Les prénoms ont été changés.



CENON
ON ÉCONOMIQUE :
GRÈVE 97. GRÈVE
AVERTISSEMENT
GRÈVE ÉCLAIR
GRÈVES DES AGRI-
CULTEURS ○ GRÈVE
DES OUVRIERS AGRI-
COLES ○ REFUS RE-
FUS DE TRAVAIL
FORCÉ ○ GRÈVE DES
PRISONNIERS ○ GRÈVE
DES ARTISANS ○ GRÈVE
PROFESSIONNELLE
○ GRÈVE D'ÉTA-
BLISSEMENT ○ GRÈVE
D'UN SECTEUR INDUS-
TRIEL 107. GRÈVE DE
SOUTIEN ○ GRÈVE
PROGRESSIVE ○ GRÈVE
FOCALISÉE ○ TRAVAIL
AU RALENTI ○ GRÈVE
DU ZÈLE 112. GRÈVE
PAR « MALADIE »
○ GRÈVE EN TEMPS
D'ÉCARTILLAGES
○ GRÈVE FOCALISÉE
○ GRÈVE GÉNÉRALISÉE
(À UN SECTEUR DE
L'ÉCONOMIE ○ GRÈVE
GÉNÉRALISÉE ○ VILLE
MONTÉ (HARTAL)
○ CESSATION D'AC-
TIVITÉ ÉCONOMIQUE
○ SUPPRESSION
DU REJET D'ALLÉ-
GEANCE 121. REFUS
DU SOUTIEN PUBLIC
OLITTÉRAIRE ET
DISCOURS EN FAVEUR
DE LA RÉSISTANCE
123 ○ BOYCOTT DES
LÉGISLATIFS

LES DISSIDENTS

- page 47 - Délinquant solidaire, il propose des emplois aux migrants
- page 48 - « La résistance est un réservoir d'imaginaire »
- page 49 - Ces producteurs qui financent le cinéma interdit
- page 50 - Le cri du cœur des Algériens de France
- page 51 - « Je me bats contre le système des dominations »



« LA RÉSISTANCE EST UN RÉSERVOIR D'IMAGINAIRE »

Dans son dernier ouvrage, Anahita Grisoni, sociologue spécialisée dans les mouvements liés à l'écologie, s'intéresse aux « Grands projets inutiles et imposés » et à la réaction des citoyens qui s'organisent pour résister.

texte :

CÉLINE REICHEL

photo :

FREDÉRIC MIGEON

Sociologue et urbaniste, Anahita Grisoni a coécrit en 2018 *Résister aux grands projets inutiles et imposés* avec Julien Milanese, Jérôme Pelenc et Léa Sébastien. Elle s'est penchée sur la résistance au projet de la ligne de TGV Lyon-Turin né il y a trente ans. Alors que les travaux ont débuté en janvier 2019, le mouvement citoyen No TAV (TAV : train à grande vitesse en italien) reste tenace.

De Bure à Notre-Dame-des-Landes, qu'ont en commun tous ces mouvements de résistance aux GPII (grands projets inutiles et imposés)?

Anahita Grisoni : Leur dénominateur commun est la remise en cause d'un modèle de société : la croissance économique n'est pas le seul futur possible. De plus, ces militants sont d'horizons idéologiques différents mais se mettent d'accord sur une lutte. Enfin, ils pratiquent tous l'occupation.

Quelles formes a pris la résistance contre Lyon-Turin?

A.G. : Il y a l'arsenal militant classique : manifestations, regroupement associatif. Ainsi que les recours aux instruments juridiques, en instruisant par exemple des dossiers pour expliquer que tel ou tel chantier ne respecte pas les normes de sécurité. Des pétitions sont envoyées à l'Union européenne. Les banderoles et les tags « No TAV » ont envahi la vallée de Suse. Il y a eu beaucoup d'actions d'occupation du territoire, ainsi que des tentatives de sabotage. Mais en face, « l'ennemi » (l'État, ndlr) est extrêmement armé, tant en termes financiers que juridiques et répressifs. La répression est disproportionnée : violences physiques, assignations en justice, à résidence, contrôles sur les routes...

Pourquoi le projet Lyon-Turin suscite-t-il moins de colère en France qu'en Italie?

A.G. : Du côté de Chambéry, il y a l'idée que favoriser le train limite la pollution et va créer des emplois. En Italie, la vallée de Suse a été marquée par la résistance pendant la Seconde guerre mondiale. Elle compte une importante population d'origine ouvrière et une forte implantation de mouvements sociaux. C'est un « bouillon de culture des luttes », ce qui a donné une impulsion importante au mouvement No TAV.

Quelle est votre position sur les actes de désobéissance?

A.G. : Je me suis toujours sentie très concernée par la question de la démocratie horizontale (le fait

de donner plus de pouvoir aux citoyens, ndlr) et je considère que la désobéissance civile est une composante essentielle de notre société. La résistance est un réservoir d'imaginaire. Si on fait le rapport entre le nombre de personnes vivant et militant pour Notre-Dame-des-Landes et l'impact médiatique que cela a pu avoir, c'est hallucinant. Ces gens portent en germe d'autres manières de vivre. Et ce qui semble utopique se matérialise parfois. Si la lutte pour le Larzac n'avait pas eu lieu (un projet d'agrandissement de camp militaire sur 13 000 hectares, finalement abandonné en 1981 après dix ans de lutte, ndlr), Notre-Dame-des-Landes aurait-elle pu exister de cette manière? ■



Anahita Grisoni a coécrit son ouvrage *Résister aux grands projets inutiles* avec les autres membres du collectif Des plumes dans le goudron, qui lutte pour l'écologie.

CES PRODUCTEURS QUI FINANCENT LE CINÉMA INTERDIT

Loin des grandes majors, de petites maisons de production et de distribution indépendantes soutiennent des cinéastes étrangers opprimés dans leur pays. Un combat sans répit pour l'art et la liberté d'expression.

texte : DAMIEN DELLA SIGORA illustration : ROMANE MILLET

Dans les rues de Téhéran, en Iran, circule un taxi à l'apparence normale. Mais à son bord, de petites caméras enregistrent les passagers qui évoquent leur quotidien, dans ce pays pris entre les griffes de la charia. Le chauffeur de ce taxi n'est autre que le réalisateur iranien multiprimé Jafar Panahi, qui tourne discrètement son film, justement nommé *Taxi Téhéran*. Ce film n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de la société franco-iranienne Celluloid Dreams. C'est en partie depuis la France qu'elle s'est occupée de lui trouver des financements. Panahi réalise des films depuis 1988 et dresse des portraits de l'Iran à contre-courant de l'idéologie du gouvernement. En 2010, les dirigeants iraniens réagissent en le condamnant à six ans de prison. Sous la pression internationale, Panahi est libéré, mais il n'a plus le

droit de quitter son pays, ni même d'y réaliser des films, et ce pendant vingt ans. Pourtant, dès l'année suivante, avec le soutien de Celluloid Dreams, Jafar Panahi tourne un nouveau long métrage qu'il intitule *Ceci n'est pas un film*, cosigné par Mojtaba Mirtahmasb. Depuis, le réalisateur a réussi à sortir trois autres films dont le dernier, *Trois visages*, a été primé à Cannes en 2018 pour son scénario.

DE L'IRAN À L'ALGÉRIE

En Algérie, la lutte contre la censure est menée par Allers Retours Films, société franco-algérienne fondée en 2010 par la productrice et réalisatrice Narimane Mari. Spécialisée dans le documentaire, cette petite entreprise se retrouve souvent dans le collimateur du gouvernement algérien. Pour preuve, sa dernière production, *Fragments de rêves*, réalisé

par Bahia Bencheikh-El-Fegoun. Ce documentaire porte sur les mouvements de contestation qui émergent en Algérie depuis 2011, par le biais d'images d'archives mêlées à des entretiens avec des acteurs de la société civile. En septembre 2018, lors des 16^e Rencontres cinématographiques de Béjaïa, *Fragments de rêves* est censuré. Le ministère de la Culture du président Abdelaziz Bouteflika prétexte une « incitation à l'opposition politique ». La productrice Narimane Mari réaffirme son credo : « Ne travailler qu'avec des réalisateurs et artistes engagés dans l'histoire contemporaine, qui sont conscients, responsables, et algériens pour la plupart. Donc imprégnés d'une culture qu'ils connaissent profondément. C'est ce qui m'intéresse et que je défends : ils parlent depuis l'endroit où ils vivent. » Pour elle, la plus grande partie de son travail consiste à négocier en permanence les autorisations de tournage et les habilitations de projection. Un marathon au quotidien...

En Iran, pour tourner *Taxi Téhéran*, Jafar Panahi a dû, lui, protéger l'anonymat de ses participants et diffuser son film sans générique afin d'échapper à la censure. Grâce à la ténacité de ces petites sociétés indépendantes, les réalisateurs victimes de la censure dans leur pays parviendront peut-être un jour à filmer et diffuser leurs œuvres librement. ■



LE CRI DU CŒUR DES ALGÉRIENS DE FRANCE

À l'occasion de l'immense vague de protestation anti-Bouteflika, les Algériens et binationaux de l'Hexagone expriment depuis trois semaines le désir profond de participer à l'avenir de leur pays d'origine.

texte : YASHINA BENNINI

photographie : DAMIEN PAILLAZ

« **P**ouvoir assassin ! Il ne nous a laissé aucun autre choix que l'exil ! », scande un jeune homme sur une estrade, place de la République, à Paris, le dimanche 3 mars 2019. Des drapeaux algériens et berbères habillent la statue de la place et sont également arborés par la foule, qui réclame la chute du régime en place en Algérie. C'était huit jours avant que le président Abdelaziz Bouteflika ne renonce, le lundi 11 mars, à briguer un cinquième mandat, reportant du même coup la présidentielle de plusieurs mois. Une décision qui ne change rien à la frustration des Algériens et Franco-Algériens vivant à Paris. Depuis longtemps, ils ne se sentent pas légitimes pour s'exprimer sur

l'avenir de leur pays d'origine, ni sur celui de leur pays d'adoption. Retour sur cette journée où s'est exprimée leur première revendication : jouer un rôle dans l'histoire de leurs deux pays. « Terrorisme et dictature nous ont fait partir, s'insurge un quinquagénaire rivé à son smartphone. Nous sommes encore choqués par la décennie noire [dans les années 1990, ndlr], mais prêts à défendre la République algérienne ! » Les manifestants – 6 000 selon la préfecture de police – reprennent les slogans pacifistes d'Algérie en les complétant par « Paris, Alger, même combat ! ». Un homme affirme : « Je manifeste aujourd'hui pour l'Algérie mais hier, j'étais avec les gilets jaunes ! »

« JE SUIS UN LIEN ENTRE LES CULTURES ET JE SUIS HERMÉTIQUE AUX NATIONALISMES. » UN MANIFESTANT

Pourtant, avec la double nationalité, la mobilisation politique est loin d'aller de soi. Nadia, la trentaine, confie son désarroi : « En France, on te demande de te fondre dans la masse, et concernant l'Algérie, nous n'aurions plus à nous mêler de rien puisque nous n'y vivons plus ! » Là-bas, les binationaux se sentent déconsidérés. Par exemple, l'article 63 de la Constitution stipule l'obligation d'exclusivité de la nationalité algérienne pour occuper une fonction d'État.

En France, ce n'est guère mieux. « On a l'impression d'être des citoyens de seconde zone », soupire Massi, professeur d'histoire de 36 ans. De fait, les discours binaires reviennent régulièrement dans les médias. « L'assimilation que prônent Zemmour et Sarkozy, c'est tout rayer de ses origines », s'insurge Assia, doctorante en sociologie. Un sexagénaire renchérit : « Binational est mon identité. Je suis un lien entre les cultures et je suis hermétique aux nationalismes ! »

Sabrina est venue avec son enfant de 4 ans. La petite fille, grimée aux couleurs du drapeau algérien, semble ravie de participer à l'événement. La jeune maman, qui porte des bijoux berbères, le déclare tout nettement : « Je ne choisirai pas entre mes deux pays. Je suis française et algérienne. » ■



En parodiant une œuvre de Banksy, qui mettait en scène la destruction d'une de ses créations, un manifestant exprime son ras-le-bol de voir l'Algérie gouvernée par un "portrait".

« JE ME BATS CONTRE LE SYSTÈME DES DOMINATIONS »

oppression

La militante Pinar Selek lie son combat antivioloent contre l'État turc à la lutte féministe et à l'anticapitalisme.

texte : SYLVIA DUVERGER

illustration : HÉLÈNE GUIMBERTEAU



Au fil d'un dialogue avec Guillaume Gamblin dans *L'Insolente* (paru fin janvier), la sociologue d'origine turque Pinar Selek relate sa résistance à l'acharnement politico-judiciaire dont elle fait l'objet depuis vingt ans. Arrêtée en 1998 pour avoir mené une recherche sur les Kurdes, torturée, elle est accusée d'avoir commis un attentat avec le PKK sur le marché aux épices d'Istanbul. Des experts judiciaires ont prouvé qu'il s'agissait d'une explosion accidentelle. Libérée un an plus tard, elle est de nouveau inculpée pour cet attentat inventé par le pouvoir. Exilée depuis 2009, cette militante pacifiste et féministe est devenue française en 2017.

Depuis près de vingt ans, votre vie est rythmée par les procès et les acquittements. En 2017, le procureur à la Cour suprême a demandé votre condamnation à perpétuité. Malgré cela vous demeurez antivioloente ?

Pinar Selek : C'est terrible d'être accusée d'un acte contre lequel toute ma vie s'est construite. Mais je ne veux pas que mes émotions me dictent ma pensée politique. De nombreux libertaires français dénigrent les stratégies non violentes. Pourtant, la violence engendre la violence tandis que la non-violence fait des adeptes aux causes qu'elle défend. C'est d'ailleurs mon combat pour la paix qui fait peur à l'État turc. J'ai des soutiens d'horizons très divers. Étant antivioloente, je me bats contre une pieuvre tentaculaire, le système des dominations.

Dans votre livre, vous liez étroitement antivioloente et féminisme. Pourquoi ?

PS. : Sans le féminisme, on ne peut rien changer. En montrant que le privé est politique, le féminisme a élargi le domaine de la lutte ; pour moi, il implique le soutien à la cause LGBTQI, l'antinationalisme, l'antimilitarisme, l'anticapitalisme, l'antiracisme,

« APRÈS LE COUP D'ÉTAT DE 1980, MON PÈRE A ÉTÉ EMPRISONNÉ. J'AVAIS NEUF ANS, CERTAINS ENFANTS ONT CESSÉ DE ME DIRE BONJOUR. »

l'écologie sociale. Il délégitime la domination des êtres vivants par les humains. Je m'emploie aujourd'hui à développer cette « convergence des luttes » chez les féministes françaises.

Pourquoi la soumission est-elle plus fréquente que la désobéissance ?

PS. : On nous demande d'être soumises à la « police du genre » : « Ne te mets pas en colère, ma fille, mais toi, mon fils, tu as le droit de le faire. » La socialisation passe par l'obéissance à des normes imposées dès l'enfance, réinculquées tout au long de l'existence. Cela conduit à l'adaptation au fascisme décrite par Ionesco dans *Rhinocéros*. Après le coup d'État de 1980, mon père a été emprisonné pendant cinq ans. Il était avocat des droits humains et membre d'un parti d'extrême gauche cofondé par son père. J'avais 9 ans, et certains enfants ont cessé de me dire bonjour. Leur « rhinocérisation » avait commencé. En France, aujourd'hui, que faisons-nous des politiques inhumaines ? Où en sommes-nous de la « banalité du mal » dénoncée par la philosophe Hannah Arendt ? ■

BOYCOTT
 SITUATIONS AU
 GOUVERNEMENT
 26. BOYCOTT DES
 ORGANISMES
 GOUVERNEMENTAUX
 RETRAIT DES
 INSTITUTIONS
 D'ÉDUCATION GOU-
 VERNEMENTALES
 128. BOYCOTT DES
 ORGANISATIONS
 SOUTENUES PAR LE
 GOUVERNEMENT
 REFUS D'ASSISTANCE
 AUX AGENTS DE
 LA FORCE PUBLIQUE
 130. ENLÈVEMENT
 DE SES PROPRES
 SIGNES ET REPÈRES
 REFUS DE RECE-
 VOIR DES OFFICIELS
 REFUS DE DISSOUDRE
 DES INSTITUTIONS
 DOCT-
 RINE NÉTICENTE ET
 LENTE ONON-OBÉS
 SANCE EN ABSENCE
 DE CONTRÔLE DIRECT
 NON DESSANCE
 POPULAIRE SIDÉSO-
 MÉRISSANCE DÉMISE
 DE
 DISPERSION D'UN
 RASSEMBLEMENT
 OU D'UN MEETING
 PROTESTATION
 ASSISE 139. NON-
 COOPÉRATION AVEC
 LA CONSCRIPTION
 ET LA DÉPORTA-
 140. CACHES,

LES INDISCIPLINÉS

- page 53
- Braver la loi au-dessus des toits
- pages 54 et 55
- Quatre filles mettent en pièce les diktats
- page 56
- Circassiens non grata
- page 57
- Quel désobéissant êtes-vous ?
- page 58
- Brèves
- page 59
- Timeline



BRAVER BRAVER BRAVER BRAVER LA LOI AU-DESSUS DES TOITS

BRAVER
 BRAVER
 BRAVER
 BRAVER
 BRAVER
 BRAVER
 BRAVER

Depuis son adolescence, Kol, 22 ans, explore les endroits interdits de la région parisienne. Il se consacre maintenant à l'escalade nocturne de bâtiments en chantier, pour la sensation sportive et l'émotion esthétique.

texte : PIERRE PAILLER photo : LÉO KEIER

En haut d'une tour en chantier de vingt étages à Saint-Denis (93), les mains agrippées au rebord du toit, les pieds sur un échafaudage branlant, l'homme s'immobilise. Il s'apprête à se hisser au sommet du bâtiment. En hauteur, le vent souffle plus fort en cette nuit de mars. Sous l'espace que son corps va franchir, un vide vertigineux. C'est pour ces bouffées d'adrénaline que « l'explo », cette activité qui consiste à visiter des lieux interdits, cachés ou difficiles d'accès, fait de plus en plus d'adeptes. À 22 ans, Colporteur, ou Kol, son surnom dans le milieu, cheveux longs attachés en queue-de-cheval, manteau noir, pantalon kaki enfilé dans de hautes chaussures de cuir, a déjà six années d'explo au compteur. Curieux et avide de découvrir de nouveaux lieux, il a parcouru les nombreux axes ferroviaires désaffectés de la région parisienne, sillonné les catacombes et explore désormais les chantiers, avec une prédilection pour l'ascension des grues et des immeubles en construction.

SOIXANTE MÈTRES D'À-PIC
 Avant d'y monter, Kol avait soigneusement repéré sa cible. Quand il est arrivé sur le site, elle se détachait de l'obscurité parmi les squelettes immenses des grues : une gigantesque carcasse inanimée de vingt étages. À l'intérieur, de puissants néons illuminent les murs blancs. Des câbles électriques pendent des plafonds tels des lianes. « Être attentif à chaque bruit, repérer les caméras, éviter le faisceau d'un spot lumineux, courir pour fuir si un gardien surgit, c'est aussi ça qui m'excite », s'enflamme Kol. L'immeuble est vide, libre d'accès. Pour parvenir au toit, il suffit de monter par la cage d'escalier. Facile. Mais le plus délicat sera de rejoindre l'échafaudage extérieur par une fenêtre du dernier étage. La hauteur, plus de soixante mètres, est impressionnante. Avec la pratique, le jeune homme s'est habitué. « La première fois que j'ai escaladé une grue, je me suis arrêté à la moitié. Maintenant, je me mets debout sur le contrepoids. »

« ÊTRE ATTENTIF À CHAQUE BRUIT, REPÉRER LES CAMÉRAS, COURIR SI UN GARDIEN SURGIT, C'EST AUSSI ÇA QUI M'EXCITE. »

Pour accéder au toit par l'échafaudage, Kol prend son temps et progresse avec une extrême prudence. « Les derniers niveaux de l'échafaudage deviennent fragiles, explique-t-il. Il faut les franchir un par un. » Car cette discipline n'est évidemment pas sans risque : en avril 2017, dans le Finistère, un garçon de 17 ans, adepte d'explo, mourait à la suite de l'effondrement du toit d'une usine sur lequel il avait grimpé. Depuis son point d'appui précaire, Kol se hisse sur le toit sans effort apparent, avec une gracieuse économie de mouvements. Objectif atteint. Une fois sur ce refuge abrupt, il contemple la ville étalée à ses pieds, frémissante. Au loin, le bourdonnement sur le périphérique devient un flux apaisant. « Ici, je retrouve une certaine liberté. Je ne subis plus le matraquage de la ville, confie-t-il. C'est ma manière de me l'approprier. » ■



Après l'adrénaline et l'effort, Kol profite d'un moment unique au-dessus de la ville.

tradition

QUATRE FILLES METTENT EN PIÈCE LES DIKTATS

Charmine, Hatice, Lou-Adriana, Séphora, quatre jeunes femmes issues de l'immigration se sont rebellées contre les injonctions religieuses, familiales et communautaires. Sur scène, elles jouent dans *Désobéir*, la pièce de Julie Berès, qui leur va comme un gant.

texte : LISE LAFAURIE photo : DAMIEN PAILLARD illustration : ROMANE MILLET
CÉLINE GUILLAUME

« C'est une ode à être soi-même », explique Julie Berès, metteuse en scène, pour présenter sa pièce *Désobéir*. Depuis septembre 2017, ce spectacle est joué par quatre jeunes femmes, qui se sont toutes révoltées à un moment de leur vie et ont instillé dans leurs personnages une partie de leur histoire. La pièce est née d'une commande du théâtre de La Commune, à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Depuis 2014, celui-ci produit des « pièces d'actualité », miroirs de la société contemporaine. Mais, avec *Désobéir*, le succès est immédiat, et le spectacle a déjà tourné dans une vingtaine de théâtres d'Île-de-France. Les représentations se poursuivent en 2019 dans plusieurs grandes villes,

de Toulon à Avignon en passant par Strasbourg et Bordeaux. Un succès largement dû aux comédiennes, professionnelles ou non. Rencontre avec Charmine, Séphora, Hatice et Lou-Adriana, quatre personnalités aux caractères bien trempés.

« À EN DEVENIR SCHIZOPHRÈNE »

Pour ces jeunes femmes de 25 à 27 ans, la transgression, c'est du vécu. Toutes ont refusé de se plier aux règles dans leur vie privée. « Je passe ma vie à mentir aux autres pour ne pas me mentir à moi-même », explique Hatice, chevelure noire insolente et sourcils fournis à la ligne impeccable. Ses mains dansent près de son visage, ses silences installent le suspense et témoignent d'un goût certain pour la

théâtralité. D'origine turque, Hatice a longtemps dû mener une double vie pour vivre ses désirs, « jusqu'à en devenir schizophrène ». Il y a quelques années, elle est tombée amoureuse d'un Français, c'est-à-dire un non-Turc, péché ultime aux yeux de sa famille. « Lorsque mes parents venaient me voir, j'empruntais l'appartement d'une copine en leur faisant croire que c'était le mien », explique-t-elle. Des mensonges qui lui valent des crises d'angoisse et des insomnies. Elle se prend alors à envier ses frères et sœurs qui s'épanouissaient en suivant les injonctions culturelles. « Je me demandais parfois si j'étais faite du même sang qu'eux, j'aurais aimé pouvoir être heureuse avec un Turc. »

DÉFIER L'AUTORITÉ PATERNELLE

Pour Lou-Adriana, c'est autour du mariage que se cristallise le conflit familial. Dans une veste de sport zippée noire, lèvres rouges, regard allongé par un trait d'eyeliner sombre, elle raconte : « Chez moi, on est très pratiquants. Ma famille voulait proscrire l'alcool. » Elle assume avec fierté : « À mon mariage, j'ai préféré faire sans eux plutôt que sans alcool. » Pour avoir bravé cette interdiction, Lou-Adriana a dit oui à son époux, seulement devant son père et sa tante. Un père plutôt ouvert et compréhensif, à l'inverse de celui de Séphora. Pulpeuse, la féminité assumée, le fou rire facile et l'éloquence naturelle, cette jeune femme d'origine camerounaise regrette « l'éducation patriarcale et anxigène » qu'elle a reçue et contre laquelle elle s'est opposée. Écrasant d'autorité, son père ne tolère pas la contestation et ne l'autorise pas à « parler de vie amoureuse ou de sexualité ». À la maison, seule Séphora ose le défier. Cette protestation la place « dans une grande solitude ». Même autorité paternelle chez Charmine, « la rebelle du groupe », selon les autres filles. Cette danseuse de hip-hop d'origine iranienne, à la beauté sans fard et dont le prénom signifie « humilité et sagesse », résiste à toute forme de diktat. La loi, la religion, la scolarité, les codes féminins, le monde du travail,

« CHEZ MOI, ON EST TRÈS PRATIQUANTS. MA FAMILLE VOULAIT PROSCRIRE L'ALCOOL. J'AI PRÉFÉRÉ FAIRE UN MARIAGE SANS EUX PLUTÔT QUE SANS ALCOOL. »
 LOU-ANDRIANA

sont autant d'occasions d'exprimer son insoumission. Elle se remémore : « À l'âge de 6 ans, je comprends soudain qu'être une fille me prive de liberté alors que mon frère fait ce qu'il veut. » Pour elle, c'est tout bonnement injuste. S'ensuivent de longues années de rébellion. Elle est renvoyée de tous les lycées qu'elle fréquente, son dernier bulletin mentionne même « une attitude pathologique d'insubordination et de refus de l'autorité ».

À 15 ans, interdite de sortie, Charmine fait venir en cachette son petit ami dans sa chambre. Son père les surprend « à poil sous la couette ». Un cataclysme au sein de ce foyer iranien traditionnel. « Mon père a défoncé le mec avec son gros trousseau de clés de blédard, puis il m'a mis une raclée. »

Pendant quatre longues années, il ne lui pardonne pas cette humiliation : « Il ne me parlait plus en iranien mais en français, uniquement pour me donner des ordres. J'étais sa bonne, plus sa fille. » Après son père, c'est contre son petit ami qu'elle se dresse. Alors qu'il lui impose de rester dans l'appartement quand elle a besoin d'échapper à leurs disputes, elle fait face. Résultat : un nez cassé. Charmine choisit de ne pas se faire opérer et d'assumer ce stigmate, symbole de son indépendance.

« ARRACHER SA LIBERTÉ »

Réunies sur scène, les quatre jeunes femmes en font un exutoire. Elles y crient leur résistance, leur refus de se conformer aux ordres. Quand elles tentent de dresser un portrait de la désobéissance, leurs idées s'enlacent. Alors que Séphora la vit comme un moyen « d'arracher sa liberté » quel qu'en soit le prix, Lou-Adriana parle de « s'accepter pleinement sans avoir peur de l'autre ». Pour Hatice, désobéir c'est simplement « s'obéir à soi » en plaçant ses besoins profonds avant les attentes des autres. Charmine y voit enfin une façon de « s'autoriser à exister », essentielle pour vivre libre. Des mots qui épousent à l'évidence le dessein de l'auteure de la pièce, Julie Berès. ■

Les actrices s'emparent de la scène en dansant et se lancent dans des prédications chantées. De gauche à droite, Charmine, Hatice, Lou-Adriana, Séphora.



CIRCASSIENS NON GRATA

Les cirques traditionnels, comme celui de la famille Ritz, ont de plus en plus de difficultés à trouver des terrains où installer leur chapiteau. Un mode de vie en marge qui dérange.

texte : PIERRE TAILLER

photo :

SOPHIE RODRIGUEZ

« Les mairies ne veulent pas de nous », se plaint Teddy Ritz, corpulent équilibriste du cirque Benzini, tout en s'activant sur le compteur électrique de son rutilant camion d'habitation. « Alors on s'installe où on peut. » Le cirque Benzini a monté son chapiteau rouge et blanc sur un terrain vague situé entre les communes de Juvisy-sur-Orge et Savigny-sur-Orge (Essonne), au cœur d'un quartier résidentiel. Depuis le 23 février, il accueille quelques dizaines de spectateurs par jour. Autour de la tente, des camions stationnent près des enclos où se côtoient lamas, dromadaires, ânes, chevaux, poneys et vaches. Parmi les chiens qui vadrouillent dans le campement, les enfants, âgés de 5 à 14 ans, jouent sur la maigre pelouse ou

s'entraînent au jonglage, consciencieux et souriants. C'est ça, le cirque traditionnel, selon Armand : du jonglage, des clowns et des animaux. Il est le doyen d'une famille où le père est équilibriste, la mère magicienne, les enfants jongleurs ou clowns, et où chacun est polyvalent.

REJETÉS PAR LES COMMUNES

Mais les cirques à l'ancienne comme celui de la famille Ritz peinent à s'implanter sur les communes, qui ne leur proposent aucun terrain. « On nous empêche de travailler », explique Rachel, petite brune souriante de 40 ans, tout en briquant l'intérieur de son camion. « Les jours sans représentation, on les passe sur les routes à chercher où s'installer. Parfois, on

« SUR UNE ANNÉE, ON PASSE PLUS DE JOURS À CHERCHER UN EMPLACEMENT QU'À JOUER. » TEDDY, ÉQUILIBRISTE

reste plusieurs semaines sans emplacement. » Et Teddy de préciser : « Sur une année, on passe plus de jours à chercher un emplacement qu'à jouer notre spectacle. » La mairie de Juvisy se justifie : « Les circassiens ne représentent que des inconvénients. Les habitants sont exaspérés par les haut-parleurs des tournées de promotion et par l'affichage sauvage sur le mobilier urbain. Et les conditions de vie et d'exploitation des animaux choquent de plus en plus. »

« COMME DES MALPROPRES »

Pourtant, les cirques s'installent régulièrement sur le plateau de Juvisy sans en être expulsés. « Les circassiens profitent d'une faille juridique, explique-t-on à la mairie de Savigny. Ce terrain ne relève ni de l'autorité de Savigny ni de celle de Juvisy. Il appartient à la régie Eau de Paris. La ville de Paris a donc les pouvoirs de police. Or elle ne se préoccupe pas de ce problème. » « Souvent, dans d'autres communes, on nous expulse comme des malpropres », assure Teddy en montant dans une camionnette. La sono à fond et son fils à ses côtés, il part faire la promotion du spectacle dans les rues avoisinantes. À l'ancienne... ■



Teddy, en costume d'équilibriste, va rejoindre ses fils dans leur caravane avant le spectacle qui a lieu à 16 heures tous les jours du mercredi au dimanche.

Est-il sage d'obéir aux puissants ?
Faut-il toujours respecter la loi ?
Voici certains des penseurs et militants qui répondent non à cette question.

TIMELINE
TIMELINE
TIMELINE
TIMELINE
TIMELINE

[ANTIGONE]
Tragédie de Sophocle
Antigone, la fille d'Œdipe, oppose les valeurs humaines fondamentales à la raison d'État. Bravant l'interdiction du roi Créon, elle ensevelit Polynice, son frère. Elle est enterrée vivante, mais triomphe, post mortem, du tyran.

HENRY DAVID THOREAU
Pionnier de la décroissance
Vivant dans une cabane (1845-1847), en 1846, cet écrivain américain écologiste passe une nuit en prison parce qu'il refuse de payer l'impôt soutenant indirectement l'esclavage et une guerre. Son essai, *De la désobéissance civile*, inspirera Tolstoï, Gandhi, Luther King, les zadistes et les décroissants.



LOUISE MICHEL
Anarchiste et féministe
« Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine. [...] Jamais je n'ai compris qu'il y eût un sexe pour lequel on cherchât à atrophier l'intelligence. »



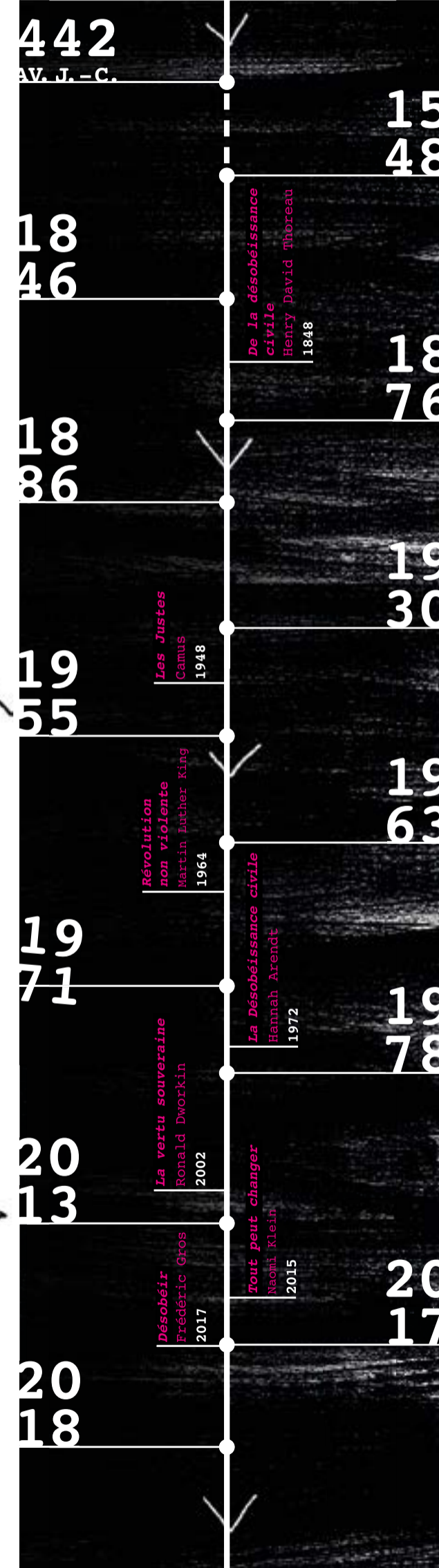
ROSA PARKS
Boycott des bus
Militante de l'Association pour l'émancipation des Noirs américains, la couturière noire Rosa Parks refuse de céder sa place dans un bus à un Blanc, à Montgomery (Alabama). Elle est arrêtée puis condamnée pour violation de la législation ségrégationniste. En soutien, Martin Luther King organise le boycott des bus locaux et obtient gain de cause.

MANIFESTE DES 343
Dit « manifeste des 343 salopes »
Il paraît dans *Le Nouvel observateur* le 5 avril. Les 343 signataires déclarent avoir avorté et demandent la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Parmi elles figurent Simone de Beauvoir, Françoise Sagan, Jeanne Moreau, Catherine Deneuve et Delphine Seyrig.



EDWARD SNOWDEN
Lanceur d'alerte
Informaticien de la CIA puis de la NSA, il dévoile des informations classées top secret sur leur système de surveillance et la collecte de données, notamment aux États-Unis. « Mon seul objectif est de dire au public ce qui est fait en son nom et ce qui est fait contre lui », déclare-t-il au *Guardian*. Inculpé en 2013, il s'est réfugié en Russie, où il dispose depuis 2014 d'un droit d'asile.

GILETS JAUNES
Mouvement populaire
Né en octobre 2018 sur les réseaux sociaux et provoqué par la hausse du prix des carburants, le mouvement des gilets jaunes conteste plus largement les services publics, dénonce les carences des services publics. Sur les rond-points, les manifestants expriment également leur défiance vis-à-vis de la classe politique et des médias.



ÉTIENNE DE LA BOÉTIE
Humaniste précoce (1530-1563)
Étienne de La Boétie a 18 ans quand, indigné par la répression de la révolte contre la gabelle (1548), il écrit le *Contre'un, ou Discours de la servitude volontaire*, pour enjoindre à l'insoumission : « Soyez résolu à ne plus servir, et vous voilà libres. »

HUBERTINE AUCLERT
Écrivaine et suffragette
Suffragette, elle refuse de payer ses impôts : « Nous sommes neuf millions de femmes majeures qui formons une nation d'esclaves dans une nation d'hommes libres. » (*Le Droit politique des femmes*, 1878). En 1881, elle fonde *La Citoyenne*, en faveur des droits des femmes.



MOHANDAS GANDHI
Surnommé « La Grande Âme »
Leader politique et chef spirituel indien pratiquant la non-violence, Gandhi recourt à la désobéissance civile et au jeûne. En mars 1930, il conduit la « marche du sel » contre l'interdiction de récolter du sel.

MARTIN LUTHER KING
Antiraciste et non-violent
C'est lors de la marche pour l'emploi et la liberté, à Washington, qu'il prononce le discours « **I have a dream** », devant plus de 200 000 manifestants blancs et noirs. Sa lutte contre la ségrégation raciale lui vaut le prix Nobel de la paix en 1964. Il est assassiné le 4 avril 1968.

HANNAH ARENDT
Penseuse de La banalité du mal
« *I don't fit* », dit-elle d'elle-même. Dans *Eichmann à Jérusalem* (1963), elle attribue le mal au manque d'esprit critique. « **Les hommes qui ne pensent pas sont comme des somnambules** » (*La Vie de l'esprit* 1978), et obéissent à des ordres iniques.

TARANA BURKE, ALYSSA MILANO
Non c'est non !
En 2007, la travailleuse sociale Tarana Burke avait lancé le « Me Too Movement » contre les agressions sexuelles. Le 15 octobre 2017, l'actrice Alyssa Milano le relance sur Twitter. En quelques heures, son hashtag #MeToo obtient 37 000 réponses.



